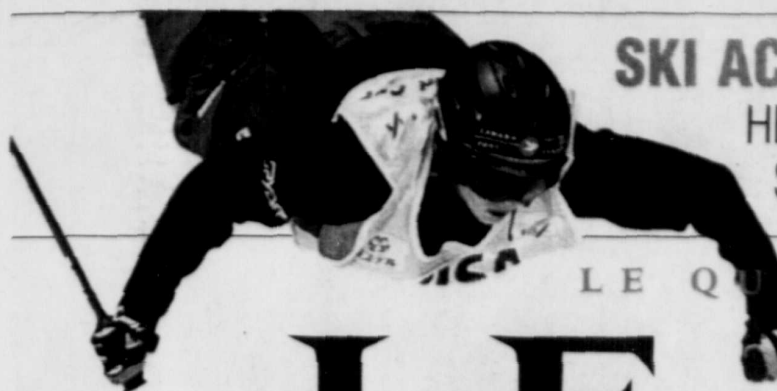




SKI ACROBATIQUE
HEIL CONFIRME SA
SUPRÉMATIE S 3

FOOTBALL
NÉGOS ROMPUES,
VÉTÉRANS EN DANGER S 4



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE LUNDI 6 MARS 2006

Le plan de sauvetage du zoo vole en éclats

Une MRC dit non, Lévis s'apprête à l'imiter

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ La MRC de la Côte-de-Beaupré refuse de participer financièrement à la sauvegarde du Jardin zoologique de Québec et Lévis s'apprête à faire de même. Le zoo fermera vraisemblablement ses portes le 31 mars, à moins d'une nouvelle entente entre le ministre Després et la mairesse Boucher.

«La décision a été prise à l'unanimité», a indiqué hier le préfet de la MRC, Henri Cloutier, au cours d'un entretien téléphonique. La résolution, adoptée mercredi dernier par les maires de la Côte-de-Beaupré, a été envoyée par courrier aux différents partenaires qui devraient la recevoir en début de semaine.

Voir ZOO en A 2 ►

Plus d'information Page A 7



Le sourire de Reese, la surprise de «Crash»

Grand favori aux Oscars avec ses huit nominations, «Brokeback Mountain» est finalement reparti hier soir avec trois statuettes, tout comme «Crash», qui lui a cependant raflé, surprise, le prix du meilleur film. Philip Seymour Hoffman, qui incarnait de façon saisissante l'écrivain américain Truman Capote dans le film éponyme, a ravi notamment au cow-boy Heath Ledger la palme du meilleur acteur. Couronnée aux Golden Globes et favorite dans les pronostics, Reese Witherspoon (photo) a enfin mérité l'honneur de la meilleure actrice pour sa June Carter qui, dans «Walk the Line», soutient le chanteur Johnny Cash joué par Joaquin Phoenix. Voir textes en B 1, B 2 et B 3.

Le Carrefour international de théâtre au bord du gouffre

Le gouvernement Charest prêt à augmenter son aide financière pour éviter l'annulation de l'événement en 2006

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

Le Carrefour international de théâtre de Québec éprouve de sérieuses difficultés financières. À un point tel que ses dirigeants ont prévu annoncer officiellement demain l'annulation de l'événement en 2006, prévu du 16 au 28 mai.

Mais une participation financière accrue de la part du gouvernement Charest, qui sera annoncée aujourd'hui, pourrait sauver le festival *in extremis*, du moins pour cette année.

En raison d'un manque de subventions, le conseil d'administration du Carrefour a décidé, le 1^{er} mars, d'annuler la tenue de l'événement pour

2006, selon une résolution dont LE SOLEIL a obtenu copie.

«Considérant que les réponses obtenues à ce jour et l'importance des sommes manquantes au 1^{er} mars portent le risque financier de l'édition 2006 au-delà des limites raisonnables (...), il est résolu à l'unanimité (...) d'annoncer publiquement l'annulation de l'édition 2006

du Carrefour international de théâtre lors de la conférence de presse inscrite à l'agenda le 7 mars», peut-on lire.

Au cours d'un entretien téléphonique hier, la directrice générale du Carrefour a confirmé ces informations. «Je ne peux pas dire le contraire, a dit Dominique Violette. Tout dépendra s'il y a du nouveau d'ici là. (...) Mais il ne reste plus beaucoup de temps.»

Or, le message aurait été entendu. La ministre de la Culture, Line Beauchamp, à qui la résolution a été en-

voyée la semaine dernière, rencontre ce matin différents bailleurs de fonds pour tenter de régler l'impasse.

«Le gouvernement a l'intention de bonifier l'aide financière accordée, ce qui pourrait sauver l'édition 2006», a indiqué hier l'attachée de presse de la ministre, Véronique Aubry. Une annonce sera faite un peu plus tard aujourd'hui concernant les sommes d'argent consenties.

Voir GOUFFRE en A 2 ►

La Pocatière serre les rangs derrière Bombardier

4000 manifestants réclament le contrat des voitures du métro de Montréal

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

LA POCATIERE — Une foule évaluée à 4000 personnes a manifesté son appui hier aux employés de l'usine de Bombardier Transport de La Pocatière. Hommes, femmes et enfants ont défilé dans les rues de la ville afin que le gouvernement comprenne l'importance d'accorder sans délai à l'usine pocatoise le contrat de fabrication de 1,2 milliard \$ des voitures destinées au métro de Montréal.

«C'est formidable de voir tous ces gens, s'enthousiasmaient le président du syndicat des employés, Gilles Ouellet. Nous possédons l'expertise et les compétences pour réaliser ce contrat. Sinon, ce sera une catastrophe pour l'économie régionale. Nos 1000 employés proviennent d'un territoire allant de Rimouski à Québec. Déjà, l'usine se vide avec la fin du contrat de la Long Island Rail Road. Nous espérons que la Société de transport de Montréal et le gouvernement du Québec comprendront l'importance que ce contrat nous soit octroyé sans appel d'offres et le plus tôt possible.»

«L'avenir du Québec passe par l'avenir de nos régions, a plaidé la présidente de la CSN, Claudette Carboneau. Ce



«Un appui sans équivoque de la région», résumait le maire de La Pocatière.

que vous faites ici n'est pas banal. C'est la fierté du travail accompli. Ce ne serait qu'un juste retour des choses que ce contrat revienne à la région.»

«Plusieurs de mes camarades de classe sont touchés, a dit la jeune

Édith Dumont, élève de 6^e année. Nos souvenirs, notre enfance, tous nos amis sont ici. S'il vous plaît, prenez votre décision en pensant à nos familles et à nous.»

«Je viens de Québec et je me suis éta-

blie à La Pocatière parce que le travail y est valorisant, mais aussi parce que c'est l'endroit idéal pour fonder une famille. Nous serions tristes de devoir partir», a ajouté Mélanie Savard, employée de Bombardier.

«Depuis 30 ans, nous avons fabriqué plus de 5000 voitures qui roulent partout dans le monde. Je suis analyste financière et bien placée pour affirmer que nous sommes en mesure de produire les meilleurs produits pour les usagers montréalais et aux meilleurs coûts pour les contribuables québécois.»

Le maire de La Pocatière, Bernard Généreux, qui a tenu à être présent malgré un récent accident de ski qui l'a laissé avec six côtes brisées, s'est montré «très confiant» après cet «appui sans équivoque de la région».

La population a entendu l'appel du président de Bombardier, Laurent Beaudoin, qui a visité l'usine il y a quelques jours et réaffirmait l'importance de l'octroi de ce contrat. «La France a donné des milliards de dollars de contrats de gré à gré avec Alstom (le concurrent français de Bombardier) qui désire poser sa candidature dans un processus d'appel d'offres. Pourquoi là-bas c'est normal et

Voir BOMBARDIER en A 2 ►

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Faute d'appui de ses voisins, la Ville de Québec doit-elle éponger seule le déficit du zoo ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

SOMMAIRE

Agenda	B 4	Loteries	A 13
Automobile	C 1	Météo	S 16
Bandes dessinées	B 5	Mot mystère	B 5
Bridge	S 15	Mots croisés	B 5
Décès	C 11	Petites annonces	S 12
Horoscope	B 5	Télévision	B 2

MÉTÉO



Max. -3, min. -10
Généralement ensoleillé avec passages nuageux. Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 8 cm L'an dernier: 2,4 cm
Cet hiver: 342,1 cm L'hiver dernier: 193,9 cm

QUÉBEC,
110^e ANNÉE, N° 67
FLORIDE, 2,10 \$ US
MONTRÉAL
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00071 1

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
	abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
	petitesannonces@lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
	redaction@lesoleil.com
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publiée et éditée par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 4095022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

D E M A I N

DANS LE SOLEIL

PLACE AU SLALOM GÉANT



Stefan Guay, déjà médaillé de bronze en descente, tentera de remonter sur le podium aujourd'hui pour le slalom géant des Championnats mondiaux juniors de ski alpin qui est tenu au Mont-Sainte-Anne.

Dans le cahier Sports

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE ?

CONTACTEZ-NOUS

Vous avez été témoin d'un événement, avez observé des faits qui soulèvent des questions, avez des idées de reportages, d'enquêtes ou de dossiers qui pourraient être réalisés par un journaliste ?

Téléphonez-nous : (418) 686-3394

Télécopiez-nous : (418) 686-3374

Écrivez-nous : redaction@lesoleil.com

ou à : Nouvelles LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6

ZOO

Suite de la Une

Selon l'entente conclue en janvier, la Ville de Québec accepte de prendre la responsabilité du Jardin zoologique, mais demande aux autres villes de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) de faire leur part pour éponger le déficit anticipé de 5 millions \$ par année.

« La facture pour la MRC représentait 120 000 \$ annuellement, a expliqué le préfet. Nous, à la Côte-de-Beaupré, on réussit à dégager 150 000 \$ par année pour notre développement économique. Pensez-vous que c'est logique que l'on mette 120 000 \$ uniquement pour le zoo de Québec ? »

Il aurait aussi fallu définir les équipements régionaux auxquels les membres de la CMQ seront appelés à contribuer « et la date du 31 mars était une échéance trop courte pour y arriver », a ajouté M. Cloutier.

Du côté de la Rive-Sud, la mairesse Danielle Roy-Marinielli a quant à elle indiqué hier que la Ville de Lévis « se dirige vers un refus ».

« C'est clair que les arguments pour vendre ça à la population, on ne les a

pas eus, ni de la part du ministre Després, ni de la part de la mairesse de Québec », a indiqué M^{me} Marinielli au bout du fil.

La mairesse de Lévis dit avoir reçu au cours des dernières semaines près d'une centaine de courriels de citoyens s'opposant à la participation financière de leur ville au Jardin zoologique de Québec. « Ça prendrait vraiment de bons arguments pour nous faire changer d'avis », a-t-elle ajouté, précisant que la décision définitive sera prise au conseil municipal le 13 mars.

Selon les chiffres avancés, la contribution exigée pour la Ville de Lévis serait de 750 000 \$ annuellement.

La MRC de la Jacques-Cartier se prononcera quant à elle le 15 mars, mais le préfet Michel Giroux est peu confiant d'obtenir une réponse positive. « Je sais qu'il y a beaucoup d'hésitation autour de la table », a-t-il affirmé. Il a par ailleurs été impossible hier de s'entendre avec le préfet de la MRC de l'Île d'Orléans, Jean-Pierre Turcotte.

BOUCHER DÉÇU

La mairesse de Québec s'est dite déçue mais non surprise de la tournure des événements. « Je ne peux pas vous dire

que ça fait mon affaire, mais il faut respecter les décisions des conseils de ville, a affirmé Andrée Boucher. Quand on aura toutes les réponses officielles, je rencontrerai le ministre Després une autre fois et je verrai ce que je peux faire. »

Quant à savoir si la Ville de Québec pourrait décider d'assumer seule les déficits anticipés du Jardin zoologique, la mairesse juge qu'il est encore trop tôt pour se prononcer.

« Je n'en ai aucune idée pour le moment, a-t-elle dit. Il faut faire des calculs et se remettre à la table à dessin. Mais il est certain que les sommes sont exorbitantes. »

La chef de l'opposition majoritaire au conseil de ville, Ann Bourget, a de son côté fait savoir qu'elle réagira aujourd'hui au cours d'un point de presse organisé par la Coalition pour la sauvegarde du Jardin zoologique de Québec.

Il a par ailleurs été impossible hier d'obtenir les réactions du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Michel Després à répété à plusieurs reprises au cours des dernières semaines qu'il défait d'une entente entre les membres de la CMQ, le zoo fermera bel et bien ses portes le 31 mars 2006.

Mais la priorité de la ministre est d'abord de régler la survie du Carrefour pour l'année 2006, ajoute M^{me} Aubry.

La directrice générale du Carrefour a quant à elle refusé de préciser quelles sommes d'argent sont nécessaires à la tenue de l'événement au printemps. Des subventions seraient notamment attendues de la part du ministère de la Culture, du Bureau de la Capitale-Nationale, du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Canada ainsi que de la Ville de Québec.

La résolution du conseil d'administration a d'ailleurs aussi été envoyée à la mairesse de Québec, Andrée Boucher, qui n'en avait pas encore pris connaissance hier.

« Je n'étais pas au courant de leurs difficultés financières, ça change la donne », a indiqué M^{me} Boucher, qui entend bien examiner le dossier attentivement afin de comprendre comment le Carrefour s'est retrouvé dans cette situation.

« On nous présente les choses comme étant toujours ceux qui n'ont pas contribué qui ont tort, mais il y a peut-être une part de responsabilité qui revient à l'organisme », a-t-elle laissé tomber.

Le Renouveau municipal de Québec déplore de son côté que les subventions de la Ville se fassent attendre. « C'est ça aussi qui met l'événement en péril », a affirmé M^{me} Bourget, qui espère que tout a été fait dans les règles de l'art.



Surprenant duo sur la tribune : un ministre du gouvernement Charest, Claude Béchard, et la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, côte à côte, au centre.

BOMBARDIER

Suite de la Une

ici ce serait un vol ? » disait-il.

BÉCHARD OPTIMISTE

Tous y étaient : citoyens, maires, préfets, représentants des milieux économiques, sociaux et syndicaux et le député de l'endroit et ministre Claude Béchard, nouvellement nommé à l'Environnement, qui a affirmé que même s'il a changé de ministère, il continuera de travailler à ce dossier. « Il y a assez d'emplois qui partent du Québec, nous devons conserver ceux que nous pouvons », dit-il.

« Cette manifestation démontre que la population est derrière Bombardier. Lorsque tout le monde pousse dans le même sens, c'est plus facile », de poursuivre le ministre, lançant au passage une flèche au PQ et à l'ADQ, qui jugent qu'un appel d'offres est acceptable. « Vous tous devez maintenant convaincre ceux qui croient encore que les processus sont plus importants que les gens. Si l'Ontario est capable de donner un contrat de gré à gré à Bombardier, ce serait le bout si le Québec ne faisait pas la même chose. »

Claude Béchard affirme par contre que tout doit se faire dans les règles de l'art. « Il faut monter un argumentaire solide. Imaginez si nous octroyons ce contrat et que, six mois plus tard, nous devons tout arrêter parce que les fils n'ont pas tous été bien attachés. Vous êtes nombreux, mais il y aura deux fois plus de monde lorsque je reviendrai bientôt pour annoncer de bonnes nouvelles pour cette usine. »

Le député bloquiste Paul Crête considère pour sa part que les libéraux détiennent une bonne occasion de démontrer que la mondialisation n'a pas enlevé tous les pouvoirs. « Québec a le pouvoir réel d'octroyer ce contrat à une entreprise du Québec conformément aux accords internationaux. »

Selon le président du syndicat, l'assurance de ce contrat donnerait dès le début 2007 du travail à 300 des 1000 employés de l'usine pocatoise pour trois à quatre ans. « Nous espérons évidemment que la compagnie obtienne de nouveaux contrats américains puisque le contrat du métro de Montréal permettra d'appliquer une nouvelle technologie de soudure au laser qui nous rendra plus compétitifs sur le marché américain », explique M. Ouellet.

Bachand n'est pas prêt à se commettre

■ MONTRÉAL — C'est le gouvernement du Québec qui décidera si le contrat du métro de Montréal sera ou non accordé directement à Bombardier. Hier, le successeur de Claude Béchard au Développement économique, Raymond Bachand, a réitéré qu'il n'était pas prêt à se prononcer. « M. Bachand est en poste depuis moins d'une semaine et il doit d'abord prendre connaissance de tous les dossiers avant de faire ses commentaires », a indiqué à La Presse Isabelle Perras, directrice du cabinet de M. Bachand. Du côté de la Société de transport de Montréal (STM), le président du conseil, Claude Trudel, a affirmé que la Société se conformerait à la décision. M. Trudel, qui a refusé de prendre clairement position, a par contre affirmé que le

développement économique du Québec et la rapidité du processus devaient faire partie des critères à considérer. La STM souligne l'urgence de mettre le processus en branle : les wagons du métro se font vieux et, compte tenu de toutes les étapes de prise de décision et de construction, les nouveaux ne s'élanceront pas sur les rails avant 2010 ou 2011, au mieux. « On peut présumer qu'un contrat de gré à gré évitant un appel d'offres pourrait faire gagner du temps. Mais c'est seulement un des facteurs dont on doit tenir compte. Si c'était par appel d'offres, dans notre calendrier de réalisations, c'est encore correct. Mais il faut prendre une décision cette année là-dessus, ça me paraît évident », a dit M. Trudel.

La Presse

LES VÉHICULES LES MIEUX
PROTÉGÉS AU MONDE

Garantie limitée
sur le groupe
motopropulseur de

10 ans/160 000 km

Garantie limitée
sur les véhicules
neufs de

5 ans/100 000 km

Assistance
routière de 5 ans/kilométrage illimité

À CE TAUX, VOUS POUVEZ POSSIBLEMENT
VOUS OFFRIR LES DEUX!

LANCER ES 2006

15 998\$ PDSF* 0%

de financement
à l'achat pour
60 mois

OU LOUEZ-LA À
198\$

ET OBTENEZ LA PREMIÈRE
MENSUALITÉ GRATUITE

au taux de
location
annuel de 2,95%



Prix de location	Versement initial
198 \$	2198 \$
218 \$	1081 \$
238 \$	0 \$

OUTLANDER LS 2RM 2006

23 998\$ PDSF* 0%

de financement
à l'achat pour
60 mois

OU LOUEZ-LA À
258\$

au taux de
location
annuel de 2,95%



Prix de location	Versement initial
258 \$	3998 \$
288 \$	2339 \$
330 \$	0 \$

Profitez d'un taux de financement à l'achat de 0% pendant 60 mois
sur les Mitsubishi Lancer et Outlander 2006 jusqu'au 31 mars 2006

LE SEUL RECOMMANDÉ
PAR LE CAA AU QUÉBEC**

QUÉBEC
MITSUBISHI

1000, boul. Pierre-Bertrand sud, Vanier, 582.2226, 1.866.50MITSU

www.quebecmitsubishi.com

LE PLUS GROS
CONCESSIONNAIRE AU QUÉBEC*



*Offre basée sur une location de 60 mois pour une Lancer 2006 ES (manuelle) (CL-41-AES-CH1-5VT) et un Outlander 2006 (CL-45-BUS-CH1-5VT) par l'intermédiaire de financement comp. La location inclut le transport et la préparation (1 000 \$ pour la Lancer et 1 195 \$ pour l'Outlander). Aucun dépôt de sécurité. Allocations de kilométrage totale de 100 000 km pour la durée de la location. 10% de kilométrage excédentaire. Des frais d'acquisition de 500 \$ sont chargés et affectés au taux d'intérêt respectivement à 5,67% et 5,47%. Le 0% à l'achat est disponible par l'intermédiaire de la Banque de Montréal. Aucun dépôt de sécurité. Le client doit signer un contrat et prendre livraison au plus tard le 31 mars 2006. **Le plus gros concessionnaire Mitsubishi au Québec pour l'année 2005. **Le plus gros concessionnaire Mitsubishi recommandé par le CAA au Québec.

ACTUALITÉS



Le bingo fait peau neuve

Une réforme promise d'ici la fin de l'année pour rendre le jeu plus attrayant

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ Le bingo est sur le point de s'écarter. Promise depuis des lustres, la réforme de ce jeu pourrait voir le jour vers la fin de l'année. Au menu : des prix plus attrayants, des horaires plus souples, et la porte ouverte à la publicité et aux autobus de joueurs. En contrepartie, les contrôles sur l'industrie seront resserrés.

Cette fois devrait être la bonne, souligne Gaston Gourde, régisseur à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ) et responsable du dossier.

La Régie procède ces jours-ci à une consultation du milieu sur son nouveau plan de réforme. Le but visé : aider davantage les organismes de charité qui bénéficient des fruits du bingo.

Car, depuis quelques années, les profits n'ont cessé de décliner, au détriment de ces organismes.

La raison première invoquée est souvent la trop grande rigidité du jeu, encadré par le Code criminel et des règlements extrêmement stricts, qui em-

pêchent toute innovation.

Par exemple, pas moyen de jouer au bingo moins de trois heures, le temps d'une partie. Dans le projet proposé, les salles de bingo pourront offrir des blocs d'une durée variable.

Autre changement : les prix seront haussés d'environ 25%, mais il ne sera plus obligatoire de verser le maximum comme c'est le cas présentement. Une salle qui subit une baisse de clientèle un soir donné en raison de la popularité d'une émission de télévision pourra donc s'ajuster. Comme pour les horaires, la seule condition sera de l'annoncer 15 jours à l'avance. Les montants attribués pourront

aussi être modulés selon les heures de la journée, et des prix non gagnés pourront être cumulés (présentement, il faut jouer jusqu'à ce que le lot soit remporté, même si le nombre de boules annoncées est atteint).

Comme le font les casinos, les gestionnaires de salles auront aussi le droit d'offrir le transport aux joueurs. Un autobus pourra ainsi faire la tournée des foyers de personnes âgées, par exemple.

Gaston Gourde dit ne pas craindre les abus. Relativement au sujet sensible du jeu pathologique, il soumet

que le bingo est rarement considéré comme problématique, car c'est un jeu trop lent, et qui ne rapporte pas assez.

Les horaires et les prix, entre autres, seront revus

CONTRÔLES RESSERRÉS

En même temps que le jeu se libéralisera, les contrôles sur l'argent seront resserrés.

Les gestionnaires ne seront plus de simples locataires de salles, mais les mandataires des organismes, tel qu'il est défini dans le Code civil. Ils de-

vront assumer toutes les dépenses (salaires, papier, etc.) et remettre leur part aux organismes. Pour s'acquitter de leurs responsabilités, ils percevront la moitié des profits. Plus une salle fera d'argent, plus ils en feront, et plus les organismes en feront, souligne Gaston Gourde.

Et pour éviter que des gestionnaires malhonnêtes abusent des organismes, une nouvelle licence sera instituée, celle de fournisseur de bingo, pour les compagnies qui vendent le papier réglementé destiné au bingo. Ainsi, la RACJQ pourra débarquer chez un fournisseur et vérifier les dossiers de ses clients, pour les comparer avec les déclarations des gestionnaires, qui eux-mêmes devront produire des rapports annuels vérifiés.

La Régie mettra aussi un terme à certains abus, en limitant à 60 000 \$ le montant maximal des besoins admis par organisme. Si une salle a des excédents, elle devra s'adjoindre de nouveaux organismes. Fini, donc, le

temps où quelques organismes avaient de l'argent à ne plus savoir qu'en faire. « On veut que le maximum en profite », note M. Gourde.

Ce sera aussi la fin des créneaux horaires protégés, où l'organisme qui tient son bingo le dimanche soir empoche 10 fois plus que celui du lundi après-midi. Comme cela se fait dans certaines salles communautaires, les organismes devront mettre tous les revenus de la salle en commun, avant de se les redistribuer également. Il y aura peut-être des grincements de dents, admet M. Gourde, mais il sera quand même gênant pour un organisme de réclamer le pognon pour lui tout seul.

Il importe de se rappeler, dit-il, que le bingo est autorisé au Canada pour permettre aux organismes charitables et religieux de se faire des fonds. Il faut donc que ce moyen de financement profite au plus grand nombre possible. En l'occurrence, le moratoire qui gèle toute nouvelle délivrance de permis depuis 1997 sera levé en même temps que la réforme ira de l'avant, dit-il.



Relativement au sujet sensible du jeu pathologique, le bingo est rarement considéré comme problématique, car c'est un jeu trop lent, et qui ne rapporte pas assez.

ARCHIVES LE SOLEIL

L'autre énigme de Québec

La détresse des femmes de la capitale est la plus élevée de la province

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

Elles sont majoritairement scolarisées, bien rémunérées et intégrées sur le marché du travail. Pourtant, c'est dans la capitale que le taux de détresse psychologique des femmes est le plus élevé, comparé au reste de la province. Une autre « énigme de Québec » difficile à expliquer, selon Claire Minguy, agente de recherche au Conseil du statut de la femme (CST).

À Québec, une femme sur quatre (26%) souffre de détresse psychologique, comparé à une sur cinq (19,5%) dans l'ensemble du Québec. La pro-

portion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. À ce chapitre, la région de la Capitale-Nationale devance d'ailleurs toutes les autres régions de la province.

« Ce qui est encore plus décourageant, c'est que les chiffres que nous avons depuis 1987 montrent que c'est aussi la seule région où le taux de détresse a augmenté, pendant qu'il diminuait ailleurs », ajoute M^{me} Minguy.

À l'approche de la Journée des femmes, le 8 mars, le CST publie un portrait statistique des femmes de la région. Les chiffres ne sont pas nouveaux, mais la situation ne s'améliore pas nécessairement pour autant.

Le phénomène est surtout concentré dans la basse-ville de Québec (Saint-Roch, Limoilou et Vanier, entre autres) et dans des zones rurales (Portneuf et Charlevoix-Est, notamment).

INÉGALITÉS SOCIALES

Parmi les hypothèses avancées au fil des ans pour expliquer la situation, M^{me} Minguy retient celle de la proximité géographique des inégalités sociales. « On est dans une région relativement bien nantie, mais il y a des poches de pauvreté importantes, au cœur de la ville. Pour la santé mentale, ça peut être très difficile, on ne peut faire autrement que se com-

parer. Ce sont des écarts qui font mal », dit-elle.

La région de l'Outaouais, qui présente des caractéristiques semblables à celles de la capitale, affiche aussi un bilan peu reluisant en matière de santé mentale chez les femmes.

Pour appuyer ses propos, M^{me} Minguy ajoute qu'une région comme la Gaspésie, par exemple, a un taux de détresse psychologique très bas même si la région ne roule pas sur l'or. « Puisque les gens vivent sensiblement la même situation, ils se serrent les coudes et ont l'impression qu'ils ne sont pas seuls à vivre des difficultés », avance-t-elle.

Les inégalités sociales existent aussi à Montréal, reconnaît l'agente de recherche, mais les disparités se fonderaient plus facilement dans la masse. La seule consolation, c'est que l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale a décidé d'agir pour tenter de remédier à la situation. En 2003, elle adoptait un plan pour promouvoir la santé des femmes de Québec, une initiative unique dans la province.

Reste à voir si ces efforts auront un effet concret sur la santé mentale des femmes. De nouvelles données statistiques sont attendues avec impatience, conclut M^{me} Minguy.

COBALT 2006 de CHEVROLET



199\$*
par mois en location

Comptant	Mensualité*
0\$	234\$
699\$	219\$
1631\$	199\$

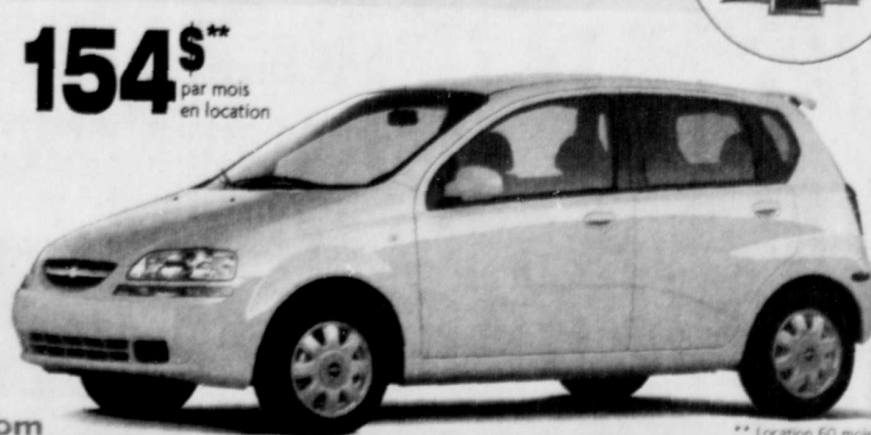
MARLIN
CHEVROLET

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

688-1212

www.marlinchev.gmcanada.com

AVEO⁵ de CHEVROLET



154\$**
par mois en location

Comptant	Mensualité*
0\$	194\$
1047\$	174\$
2094\$	154\$

Taxes et RPDM en sus. Transport inclus.

* Location 48 mois. Taxes et RPDM en sus. Transport inclus.

ÉTUDE

Deux fois plus d'enfants obèses en Europe et au Moyen-Orient d'ici 2010

■ LONDRES (AP) — La proportion d'enfants obèses ou en surpoids sévère va presque doubler en Europe et au Moyen-Orient d'ici 2010, selon une étude publiée aujourd'hui dans la *Revue internationale d'obésité pédiatrique*.

«C'est la première génération qui aura une espérance de vie plus courte que celle de ses parents», a prédit le Dr Phillip Thomas, un chirurgien — sans lien avec l'étude — qui travaille auprès de patients obèses à Manchester, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

D'après la publication, environ 28 % des enfants sont en surpoids en Amérique du Nord et du Sud, mais ils devraient être près de la moitié d'ici 2010. Dans les pays de l'Union européenne, si les tendances actuelles se poursuivent, la proportion d'enfants en surpoids devrait passer d'environ 25 % actuellement à 38 % en 2010.

«Nous avons vraiment une épidémie mondiale qui semble toucher la plupart des pays», s'est inquiété le Dr Philip James, président de l'équipe de recherche internationale sur l'obésité. Dans la revue, il signe un éditorial où il s'inquiète des répercussions de ce phénomène en termes de santé publique.

D'après les prévisions de l'étude, la proportion d'enfants en surpoids devrait beaucoup croître au Moyen-Orient, en Amérique latine, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique occidental. Le Mexique, le Chili, le Brésil et l'Égypte affichent des taux comparables aux pays complètement industrialisés, selon le Dr James.

La proportion d'enfants en surpoids augmente dans presque tous les pays où les données statistiques sont disponibles, selon les chercheurs, qui montrent du doigt la plus grande accessibilité des collations salées et sucrées et des modes de vie plus sédentaires, entre autres facteurs.

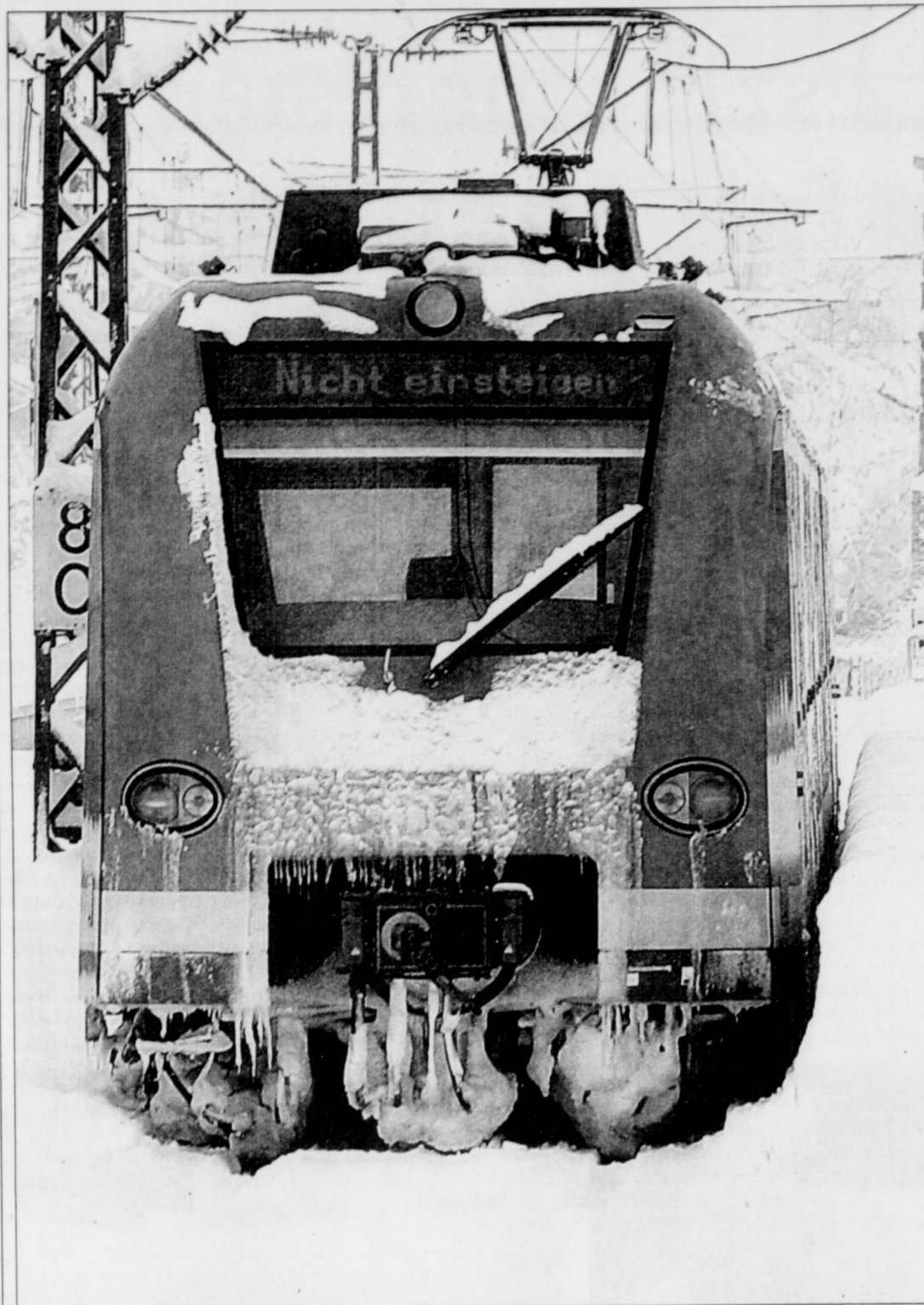
D'après l'étude, la proportion d'enfants obèses ou en surpoids sévère va presque doubler en Europe et au Moyen-Orient d'ici la fin de la décennie. Dans le même temps, cette proportion va passer de moins de 10 % à plus de 15 % sur le continent américain.

Ce phénomène va avoir de graves conséquences en termes de santé publique, s'inquiète le Dr Phillip Thomas en rappelant que les enfants obèses restent souvent obèses une fois adultes. Ces personnes risquent de souffrir davantage de maladies, notamment cardiaques, que les personnes ayant un poids normal.

«C'est la première génération qui va avoir une espérance de vie plus courte que celle de ses parents», a avancé le Dr Thomas, inquiet de l'absence de réactions. «C'est comme si la ville était touchée par la peste et que ça n'intéressait personne.»

Le Dr Brian McCrindle, professeur en pédiatrie à l'Hôpital des enfants malades de Toronto, estime que des mesures s'imposent. «La vague d'attaques et de maladies cardiaques pourrait submerger totalement le système public de soins», a averti ce spécialiste de l'obésité infantile.

Il suggère notamment d'interdire les publicités qui ciblent directement les enfants et vantent les aliments trop sucrés et trop gras. Selon lui, «ça ne suffit plus maintenant de dire au consommateur: il faut que vous changiez de comportement».



Dans les environs de Munich, les transports en commun ont été presque complètement interrompus hier.

L'Europe de l'Ouest paralysée par la neige

BERLIN (AFP) — La neige et le verglas ont provoqué en fin de semaine d'importantes perturbations en Europe occidentale, surtout en Allemagne et en France, avec des milliers de personnes bloquées, des vols annulés et des centaines d'accidents dont le bilan est d'au moins 17 morts.

Le pays le plus touché est l'Allemagne, où 10 personnes ont été tuées et des centaines blessées, principalement dans des accidents de la circulation.

La Bavière connaît son hiver le plus froid depuis deux décennies et a enregistré une quantité record de neige, avec 50 cm à Munich. Des gymnases se sont écroulés sous le poids de la neige et des embouteillages se sont accumulés sur 300 km samedi.

Environ 10 000 foyers ont été temporairement privés d'électricité en raison d'arbres renversés sur les lignes électriques.

À Munich, le trafic des bus, des tramways et des trains de banlieue a été presque complètement interrompu hier. Seuls les métros ont fonctionné normalement. Plusieurs vols au départ de l'aéroport de Munich ont dû être annulés hier tandis que d'autres subissaient d'importants retards.

Dans le Bade-Wurtemberg, 634 accidents de la route se sont produits durant la fin de semaine, faisant quatre morts et 104 blessés.

En France, où un quart des départements est sous la neige, quatre morts ont été recensés. Une septuagénaire est morte après avoir été fauchée samedi par un véhicule alors qu'elle poussait sa voiture bloquée par la neige sur une route.

Le risque d'avalanche est jugé «maximal» dans les Alpes françaises.

Par ailleurs, les services de météorologie ont lancé hier soir une alerte dans le sud de la France, menacé par des vents pouvant atteindre 150 km/h.

Luc Fortin président de la Guilde des musiciens

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

Luc Fortin prend les commandes de la Guilde des musiciens. Il a battu avec près du double des votes le président sortant Gérard Masse, qui fait l'objet d'une plainte pour harcèlement psychologique déposée par une employée de Québec.

«Je suis très content, s'est exclamé M. Fortin en début de soirée hier. Je ne pensais pas que le résultat serait si bon.»

La Guilde compte 3280 membres, dont près du tiers se sont prononcés lors des élections qui se sont déroulées par la poste à partir du 8 février. Le dépouillement des votes a permis de conclure non seulement à la victoire de M. Fortin (703 voix contre 397 pour M. Masse), mais aussi à celle de son équipe qui est maintenant majoritaire au conseil d'administration avec dix conseillers.

Le guitariste Luc Fortin estime que sa victoire permettra de ramener un climat plus harmonieux au conseil d'administration: «Il y a eu plusieurs désaccords dernièrement au conseil (où il a siégé pendant trois ans), j'espère créer une nouvelle ambiance et ramener une gestion saine et transparente.»

Le président sortant, Gérard Masse, a récemment été mis en cause lorsque la responsable du bureau de Québec a déposé une plainte devant la Commission des relations de travail (CRT) pour harcèlement psychologique. Sylvie Cloutier affirme avoir été victime d'insultes et d'attaques de toutes sortes. La plainte a été retenue par la CRT.

Il a été impossible hier de s'entretenir avec le président sortant, Gérard Masse. Dans une lettre d'opinion publiée par LE SOLEIL au début février, il avait laissé entendre que le dépôt de cette plainte coïncidait étrangement avec les élections à la Guilde. Il avait affirmé craindre «une campagne de salissage».

La plainte a été déposée six mois après l'entrée en vigueur de la Loi sur le harcèlement psychologique. Il semble par ailleurs que la campagne électorale n'a pas été de tout repos pour les candidats de l'équipe Fortin. Certains ont même déposé une plainte contre Gérard Masse à la police de Montréal, pour harcèlement. «Il appelait des candidats pour leur chanter des bêtises alors qu'il était complètement soûl, raconte-t-on dans l'entourage de M. Fortin. Ça manquait de classe.»

Les nouveaux membres du conseil d'administration espèrent maintenant repartir sur de nouvelles bases.



CLASSE C
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC™



CLASSE E
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC™



FAMILIALE DE CLASSE E
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC™



CLASSE S
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC™



CLASSE M
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC™



CLASSE R
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC™

C230	C280 4MATIC^{MC}	TAUX DE LOCATION-BAIL DE 4,5 %
399 \$ PAR MOIS	499 \$ PAR MOIS	

FINANCEMENT OFFERT PAR
Services financiers Mercedes-Benz

De 0 à 60 cm.

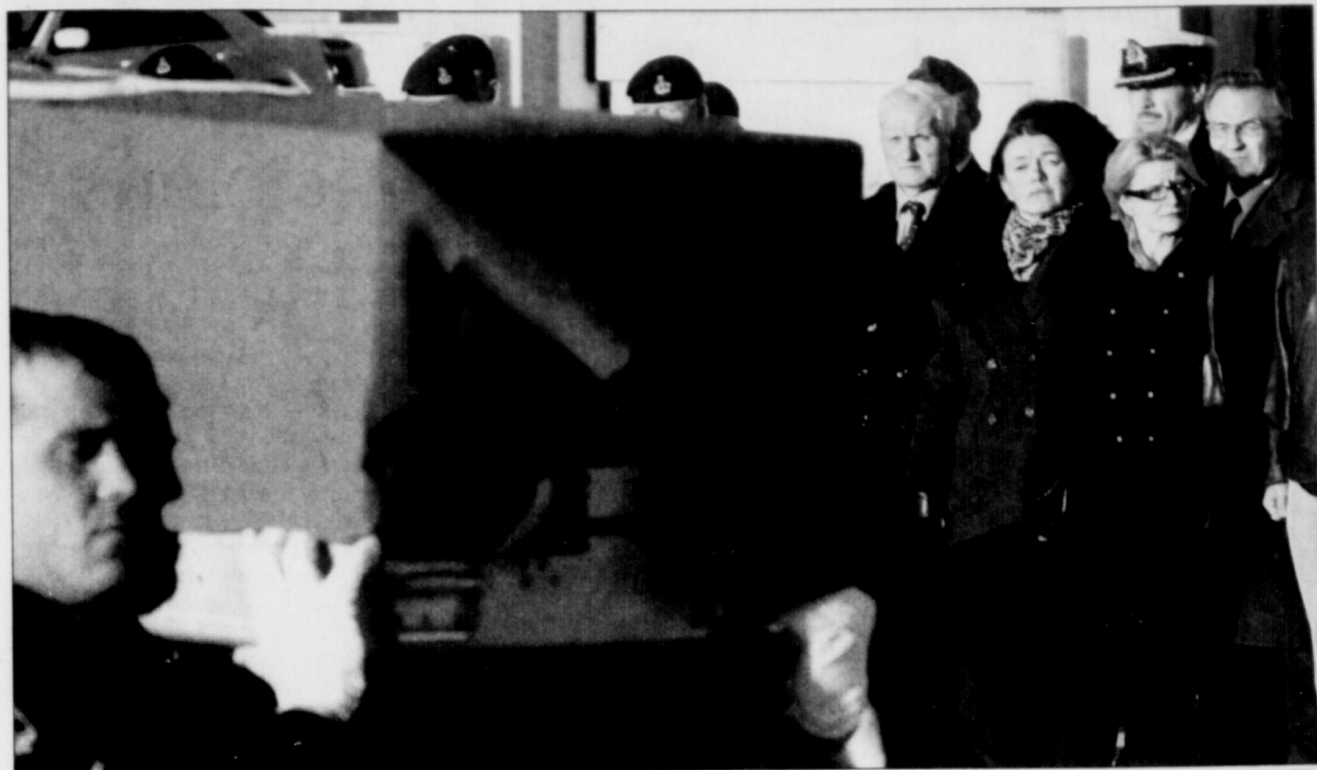
La traction intégrale 4MATIC^{MC} de Mercedes-Benz.

Mercedes-Benz de Québec
1350, Bouvier, Québec, G2K 1N8
Tél.: (418) 628-6336 • Fax: 628-6356
www.chatel.mercedes-benz.ca

Satellite de Mercedes-Benz de Québec
171, boul Sainte-Anne, Pointe-au-Père
Vente et service 1 800 353-0911

TROUPES EN AFGHANISTAN

Le Canada est là pour rester, avise MacKay



La dépouille mortelle du caporal Timothy Wilson a été ramenée au pays hier. Son père (extrême droite), sa femme, Daphnée, et sa mère l'ont accueillie à la base militaire de Trenton, en Ontario.

L'attaque à la hache était l'œuvre d'un taliban

KANDAHAR, Afghanistan — Selon les autorités militaires canadiennes, l'individu qui a blessé un soldat canadien à coups de hache en Afghanistan était un insurgé taliban, a appris la Presse canadienne. Cette embuscade constitue le premier affrontement confirmé publiquement entre les Canadiens et ce qui reste des forces talibanes, depuis le déploiement de l'armée canadienne dans le sud de l'Afghanistan, en début d'année. L'armée ne révèle que rarement les informations qu'elle recueille, mais le brigadier-général David Fraser, qui dirige la mission canadienne en Afghanistan, a confirmé l'appartenance de l'assaillant au mou-

vement taliban. Il a refusé d'en dire davantage sur l'identité de l'homme. Selon le militaire, l'attaque, perpétrée pendant une consultation avec les aînés du village, situé à environ 70 kilomètres au nord de Kandahar, enfreint le code d'honneur pachtoune, qui veut que les invités d'une communauté soient traités avec tous les égards. Selon le général Fraser, une telle attaque des talibans est sans précédent. L'assaillant a été rapidement abattu par des soldats canadiens. Le capitaine Greene a été transporté à l'hôpital américain de Landstuhl, en Allemagne. Il était dans un état grave, mais stable. PC

OTTAWA (PC) — Malgré la multiplication des attaques et des pertes canadiennes en Afghanistan, le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, estime que les Canadiens devraient soutenir leurs troupes plutôt que de remettre leur déploiement en question.

C'est le genre de mission qu'exige notre époque, a-t-il déclaré hier sur les ondes du réseau CTV. « Nous nous sommes engagés avec nos alliés à combattre le terrorisme, qui a ses racines en Afghanistan », a-t-il dit.

Selon lui, il aurait été préférable que le précédent gouvernement libéral tienne un vote parlementaire avant d'envoyer les premiers soldats canadiens en Afghanistan en 2002, dans le contexte de la coalition dirigée par les Américains pour déraciner le réseau Al-Qaïda et le gouvernement taliban qui le protégeait. Mais maintenant que les troupes sont là-bas, les conservateurs sont déterminés à maintenir le cap défini par leurs prédécesseurs. « La dernière chose que nous voulons serait de manifester des hésitations ou de reculer sur l'engagement des troupes canadiennes. Nous devons être derrière elles à 100% ».

M. MacKay a tenu ces propos alors que les dépouilles des deux plus récentes victimes de la mission afghane étaient transportées par avion à la base militaire de Trenton, en Ontario. Le caporal Tim Wilson et le caporal Paul Davis ont succombé aux blessures subies quand leur blindé a eu un accident de la circulation.

Une douzaine d'autres Canadiens ont été blessés dans des accidents de la route, des attentats à la bombe et des attaques à la grenade la semaine dernière.

Les néodémocrates et certains libé-

raux réclament la tenue d'un débat à la reprise des travaux parlementaires, le mois prochain, ainsi qu'un vote sur la poursuite de la mission. Le leader du NPD, Jack Layton, a fait valoir hier que la nature de cette mission a changé pour les 2200 Canadiens se trouvant actuellement en Afghanistan.

Il ne faudrait pas que les Canadiens se retrouvent impliqués dans une guerre prolongée, a-t-il affirmé à CTV. « La présence canadienne en Afghanistan avait pour objectif de jouer notre rôle plus traditionnel de maintien de la paix, de pacification ».

Ujjal Dosanjh, le nouveau critique libéral en matière de défense, maintient lui aussi que la situation a changé et réclame un nouveau débat sur la mission.

Mais cette position a eu droit à une rebuffade sentie, la semaine dernière, du premier ministre conservateur Stephen Harper, qui a accusé les libéraux de faire de la politique avec ce dossier, maintenant qu'ils sont dans l'opposition. « On n'envoie pas des hommes et des femmes dans une mission dangereuse avec l'appui de notre parti et d'autres Canadiens pour décider ensuite, une fois qu'ils sont rendus là-bas, qu'on n'est plus sûr d'avoir bien fait », a-t-il laissé tomber.

Quand il était ministre de la Défense, le leader de l'opposition, Bill Graham, avait prévenu les Canadiens qu'il pourrait y avoir des victimes au cours des opérations autour de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan.

Le général Rick Hillier, chef d'état-major de la Défense, avait formulé la même mise en garde. Le militaire a récemment laissé entendre que la reconstruction de l'Afghanistan pourrait prendre une décennie.

Stratégies à repenser

Deux morts et douze blessés en une semaine à Kandahar

LES PERREAUX
Presse canadienne

KANDAHAR, Afghanistan — Les troupes canadiennes repensent leurs tactiques après une semaine dévastatrice au cours de laquelle deux soldats sont morts et une douzaine d'autres ont été blessés dans quatre attaques et un accident de la route.

Tim Wilson, un caporal originaire de Grande Prairie, en Alberta, est mort tôt hier des blessures à la tête subies quand son véhicule blindé a fait un tonneau aux abords de Kandahar, jeudi. Le caporal Paul Davis était décédé sur les lieux mêmes de cet accident.

La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a transmis ses condoléances pour la mort du caporal Wilson hier, affirmant que celui-ci a « servi le Canada avec honneur et bravoure ». « Nous sommes immensément reconnaissants pour son engagement et celui de ses camarades envers la restauration de la paix et de la stabilité pour le peuple de l'Afghanistan », a-t-elle dit.

Une douzaine de Canadiens ont été blessés au cours d'une semaine qui a notamment donné lieu à un attentat suicide, deux attaques à la grenade et une embuscade qui a débuté par un assaut à la hache. Trevor Greene, qui a été promu capitaine hier, demeurait dans un état grave mais stable à la suite de cet assaut, survenu dans un village situé à 70 kilomètres au nord de Kandahar.

Le militaire participait à une rencontre amicale avec les aînés de ce village, samedi, quand un homme dans la vingtaine a sorti une hache dissimulée sous ses vêtements, crié une prière islamique et frappé le Canadien à la tête avec son arme. L'assaillant a immédiatement été abattu par les soldats canadiens, qui ont ensuite été pris pour cibles par des militants armés de fusils et d'une grenade. Aucun autre Canadien n'a été blessé.

Le colonel Tom Putt, le commandant adjoint des forces canadiennes en Af-

ghanistan, affirme que les soldats ont suivi les procédures prévues dans l'embuscade contre Trevor Greene.

Avec le recul, le capitaine Kevin Schamuhn, qui a participé à la réunion avec les leaders locaux, a dit croire que le village entier devait être au courant de l'embuscade qui a commencé avec l'attaque à la hache, mais où il y a aussi eu des tirs au fusil et un lancer de grenade.

Les enfants qui jouaient aux alentours ont été discrètement rassemblés et emmenés ailleurs juste avant l'attaque à la hache. Tous les hommes en âge de se battre ont quitté le village immédiatement après, a-t-il ajouté.

TACTIQUES REVUES

Aux prises avec une situation plus explosive que tout ce à quoi elles ont été confrontées ces dernières années, les troupes canadiennes repensent toutes leurs tactiques, de leurs habitudes de conduite routière aux mesures de sécurité durant les réunions avec les leaders locaux.

« C'est une situation complexe et nous passons beaucoup de temps à l'analyser », expliquait le colonel Tom Putt. La façon dont les convois canadiens rouleront, leur vitesse, seront revues, a-t-il dit. Conduire vite et de manière agressive permet aux véhicules canadiens de ne pas être des cibles faciles, mais augmente les risques d'accidents de la route. « Nous allons resserrer nos convois un peu plus », a dit le colonel.

Les troupes doivent garder le contact avec les élus locaux tout en assurant leur sécurité. « Nous devons continuer à organiser des réunions avec les leaders locaux. C'est la façon de le faire que nous ne connaissons pas encore », a-t-il poursuivi.

Les militaires à Kandahar ont été clairement surpris par les événements auxquels ils ont eu à faire face. La fréquence de ces incidents et le caractère barbare de l'attaque à la hache ont déconcerté simples soldats et hauts gradés.

Le Grand Journal

11h



11h30

MIDI
DUTRIZAC

TQS .ca

UN RÉSEAU COGECO

en partenariat avec

Bell Canada

La performance... à 2 ou 4 portes

RSX PREMIUM 2006
298\$/mois 3165\$ comptant
338\$/mois 1408\$ comptant
369\$/mois 0\$ comptant
équipement complet

2,8%



ACURA
Optima
QUEBEC

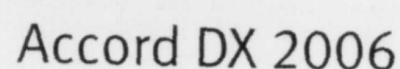
CSX TOURING 2006
287\$/mois 3622\$ comptant
318\$/mois 2268\$ comptant
371\$/mois 0\$ comptant
équipement complet

3,8%



GARANTIE COMPLÈTE 4 ANS / 80 000 KM
GARANTIE LIMITÉE 5 ANS / 100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE 4 ANS / KM ILLIMITÉ

4901, boul. des Galeries, Québec, 622.8180
Ext : 1.888.21acura, www.acuraoptima.com



Prix de location à partir de

298 \$*

par mois/48 mois

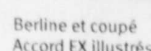
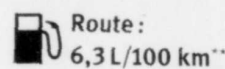
Incluant

96 000 km

Transport et préparation
inclus en location seulement

Taux de financement à partir de

2,9%

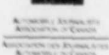


En location ou à l'achat
d'une Accord

> 1850\$

à utiliser à votre guise

Voiture de l'année



Civic DX 2006

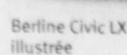
Prix de location

228\$*

par mois/48 mois

Incluant
96 000 km

Transport et préparation
inclus en location seulement



hondaquebec.ca



HONDA

L'Association des concessionnaires Honda du Québec
 Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, appelez le 1-800-363-2262.

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules suivants, 2006, mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Berline Accord DX (modèle F41526X) 2006 neuve. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Berline Accord DX (modèle CM5146X) à 298 \$, b) 4615 \$, c) 18 919 \$. Berline Civic DX (modèle F41526X) à 218 \$, b) 13 802 \$, c) 13 802 \$. Coupé Civic DX (modèle F41526X) à 218 \$, b) 14 057 \$, c) 14 057 \$. Franchise de kilométrage de 76 000 km. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée soumise à changement sans préavis par le manufacturier. L'offre n'est pas transférable et ne peut être jumelée. Valeur résiduelle chez vos concessionnaires participants. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **Entente pour 2006 par MFCan. Consommation de carburant officielle sans charge. **Entente pour 2006 par MFCan. Consommation de carburant officielle sans charge. **Entente pour 2006 par MFCan. Consommation de carburant officielle sans charge.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



André Di Vita entend démontrer que les chiffres du déficit anticipé sont exagérés.

REFUS DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ DE PAYER LE DÉFICIT D'EXPLOITATION

Les défenseurs du zoo ne baissent pas les bras

Ils présentent ce matin leur projet de relance

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ La nouvelle ne pouvait pas plus mal tomber pour les défenseurs du zoo de Québec. Après des semaines de travail, la Coalition pour la sauvegarde du Jardin zoologique de Québec rencontre les médias ce matin pour annoncer son plan de relance, alors que le dossier se retrouve de nouveau à la case départ.

André Di Vita, porte-parole de la Coalition, ne cachait pas sa déception hier en apprenant que la MRC de la Côte-de-Beaupré avait formellement refusé de participer au financement du zoo. La Ville de Lévis s'appête à en faire autant.

« On a un sérieux problème au niveau de la vision régionale, dit-il. Je constate que c'est un concept creux pour bien des gens. Je m'inquiète aussi de savoir ce qui va se passer pour tous les autres équipements régionaux. On n'est pas sortis du bois. »

Le refus des municipalités de la Côte-de-Beaupré met un terme à l'entente conclue pour sauver le Jardin zoologique. Le ministre responsable de la région, Michel Després, et la mairesse de Québec, Andrée Boucher, s'étaient entendus pour que les déficits anticipés du zoo soient assumés à 71 % par la Ville de Québec et à 29 % par les autres municipalités de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

PAS FACILE...

Mais M. Di Vita ne s'avoue pas encore vaincu. « Des embûches, on en a depuis le début dans ce dossier-là, mais on n'a pas l'intention de lâcher parce qu'on y croit toujours. La morale de cette histoire, c'est que ce n'est malheureusement pas facile de réussir à faire des choses à Québec. »

Le porte-parole de la Coalition a évoqué la possibilité que la mairesse de Québec, Andrée Boucher, utilise sa majorité à la CMQ pour forcer les autres municipalités à participer financièrement au Jardin zoologique, une option que M^{me} Boucher a toutefois refusée jusqu'à maintenant.

Par ailleurs, M. Di Vita espère toujours convaincre la mairesse de Lévis, Danielle Roy-Marinielli, du bien-fondé du zoo pour la région. Il veut la rencontrer pour lui démontrer que les

sommes avancées jusqu'à maintenant — un déficit anticipé de 5 millions \$ annuellement — sont gonflées.

« Ce sont des chiffres qui anticipent le plus négatif du négatif en termes d'achalandage, alors qu'on pourrait faire beaucoup mieux », croit M. Di Vita, qui estime que le déficit anticipé pourrait être réduit de moitié.

« Il ne faut pas oublier que le but de l'exercice, globalement, est de modifier le Jardin zoologique avec la phase 2 financée par le gouvernement fédéral. L'achalandage du Jardin zoologique ne serait plus le même. »

PLAN DE RELANCE

Malgré ces mauvaises nouvelles, la Coalition rencontrera tout de même la presse ce matin comme prévu, pour faire le bilan des démarches entreprises au cours des dernières semaines.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, la Coalition annoncera alors que la promotion et la commercialisation du Jardin zoologique pourraient être entièrement prises en charge par des gens de la région pour l'année 2006. Parmi les partenaires autour de la table, la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec, l'Office du tourisme de Québec, la Société des attractions touristiques du Québec et la SEPAQ, gestionnaire actuel du zoo.

« Ce qui est difficile présentement, c'est que l'organisme n'a aucun budget pour la publicité, mais à partir du 1^{er} avril, les partenaires s'engagent à assurer la promotion du Jardin zoologique », nous a-t-on indiqué.

Avec un bon plan promotionnel, les défenseurs du zoo sont confiants d'augmenter le nombre de visiteurs cet été. À condition, bien sûr, que le Jardin zoologique demeure ouvert au-delà du 31 mars, ce qui est loin d'être assuré pour l'instant.

VARIATION DU COMPTE DE TAXES DE 2005 À 2006

L'élimination de la tarification de déneigement, un cadeau de 200 \$ pour plusieurs contribuables

Les propriétaires de Saint-Augustin et de L'Ancienne-Lorette paieront cependant 185 \$ et 91 \$ de plus respectivement

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

■ L'élimination des taxes sectorielles pour l'enlèvement de la neige au profit d'une taxe uniformisée pour tous les contribuables de la Ville de Québec a eu des effets sensibles sur le compte de taxes qu'ils viennent de recevoir.

Dans les districts de Charlesbourg et de La Cité, par exemple, la disparition de cette taxe sectorielle, dans les rues où elle était perçue, a engendré une baisse du compte de taxes de 10 % pour les contribuables visés. Les chanceux auront donc une facture allégée d'une somme de plus de 200 \$, en prenant pour base les valeurs moyennes des maisons.

Mais à Saint-Augustin et à L'Ancienne-Lorette, où les citoyens ont décidé de regagner leur autonomie, la facture est plus lourde. En prenant pour base la valeur de la maison moyenne, les propriétaires de résidences ont reçu une facture accrue respectivement de 8,4 % et de 5 % par rapport à ce qu'ils ont payé à la Ville de Québec en 2005.

EMPRUNT DE 2 MILLIONS \$

Cependant, dans ces deux villes reconstituées, les données compilées par LE SOLEIL sont faussées par le fait que les deux administrations ont emprunté chacune 2 millions \$ pour atténuer le compte de taxes d'agglomération que les citoyens doivent payer à la ville-centre. En incluant cette facture déguisée — qui devra être remboursée au fil des ans — la hausse réelle du compte de taxes aurait été de 27 % à L'Ancienne-Lorette et de 19 % à Saint-Augustin. Pourtant, les maires des deux villes concernées, Émile Loranger et Marcel Corriveau, clament haut et fort que les différences globales entre ce que payaient et ce que devront payer cette année leurs contribuables sont respectivement de 10 % et de 5 %.

Dans leur cas, il faut dire que le décret permettant aux villes reconstituées d'emprunter, une seule fois, une somme

puissant aller jusqu'à 2 millions \$, les obligeait à décréter une augmentation minimale de 5 % du compte de taxes. À L'Ancienne-Lorette, l'administration du maire Émile Loranger a décidé d'emprunter le tout et de verser la somme, en bloc, au conseil d'agglomération. À Saint-Augustin, le maire Marcel Corriveau a préféré ne verser que 750 000 \$ à l'agglomération, gardant le reste en réserve pour les années futures.

Le tableau du SOLEIL ci-dessous permet donc de mieux mesurer les impacts des fusions et des défusions sur le compte de taxes des citoyens à Québec et dans les villes qui ont retrouvé leur autonomie.

LE TABLEAU

Pour confectionner le tableau à partir des données livrées par les administrations municipales des trois villes, LE SOLEIL a d'abord utilisé les taux d'impôt foncier décrets dans chacun des secteurs, auxquels ont été ajoutées les taxes d'aqueduc et d'égout puis celles concernant les matières résiduelles — la nouvelle façon de qualifier le service des vidanges.

Mais à la suite du remue-ménage que l'administration de la mairesse Andrée Boucher a effectué dans le service de l'enlèvement de la neige, en écartant les taxes sectorielles au profit d'un impôt uniforme, il est devenu évident que l'impact de cette décision sur le compte réel de taxes était trop significatif pour qu'il soit écarté. D'où la nécessité d'établir la différence entre les contribuables qui, jusqu'à maintenant, devaient payer pour l'enlèvement de la neige et ceux (comme à Neufchâtel) qui n'avaient pas à supporter ce fardeau parce que réparti sur l'ensemble des contribuables.

Notons enfin que les résultats de cette compilation peuvent varier légèrement dans certains secteurs où la valeur moyenne des maisons a changé de 2005 à 2006. Pour Saint-Augustin et L'Ancienne-Lorette, l'effet à venir des emprunts de 2 millions \$ n'est pas compris.

Grosso modo, ce tableau donne quand même une idée assez juste de ce que les contribuables de chaque secteur doivent défrayer en taxes cette année par rapport à l'année dernière.

► Variation des taxes en 2006

Ville	Valeur moyenne des maisons	Secteur sans tarification de neige en 2005		Secteur avec tarification de neige en 2005	
		Taxes 2005	Variations en 2006	Taxes 2006	Taxes 2005
Beauport	98 908 \$	1915 \$	+108 \$ +5,6 %	2023 \$	2085 \$
Cap-Rouge	138 548 \$	2529 \$	+82 \$ +3,2 %	2611 \$	N.A.
Charlesbourg	96 361 \$	1892 \$	+28 \$ +1,5 %	1920 \$	2138 \$
Lac-Saint-Charles	87 482 \$	1746 \$	-23 \$ -1,3 %	1723 \$	N.A.
Loretteville	91 939 \$	1999 \$	+88 \$ +4,4 %	2087 \$	2071 \$
Québec-Lebourgneuf	117 057 \$	N.A.	N.A.	2362 \$	2345 \$
Québec-Neufchâtel	97 048 \$	N.A.	N.A.	2008 \$	2080 \$
Québec-autres secteurs	104 749 \$	N.A.	N.A.	2144 \$	2385 \$
Saint-Émile	100 369 \$	1777 \$	+123 \$ +6,9 %	1900 \$	1918 \$
Sainte-Foy	126 233 \$	2100 \$	+46 \$ +2,2 %	2146 \$	2172 \$
Sillery	223 464 \$	2960 \$	+179 \$ +6,0 %	3139 \$	3082 \$
Val-Bélair	90 683 \$	2047 \$	+37 \$ +1,8 %	2084 \$	N.A.
Vanier	85 464 \$	1369 \$	+62 \$ +4,5 %	1431 \$	1541 \$
Saint-Augustin	138 770 \$	2202 \$	+185 \$ +8,4 %	2387 \$	N.A.
L'Ancienne-Lorette	114 000 \$	1822 \$	+91 \$ +5,0 %	1913 \$	N.A.

N.A. = ne s'applique pas

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Après un CLSC rénové, Pont-Rouge aura son CHSLD

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ PONT-ROUGE — Le gouvernement du Québec s'appête à donner son aval au projet de construction d'un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) à Pont-Rouge, dans Portneuf.

C'est le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, qui a confirmé cette information au SOLEIL en marge d'une tournée dans Portneuf.

Ce projet de 8 millions \$ a été la priorité tant du

Centre de santé de Portneuf que de l'Agence des réseaux locaux de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale; ce projet est à l'étape du Conseil du trésor.

« Je serai de retour prochainement pour annoncer officiellement la construction d'un CHSLD à Pont-Rouge. Je ne reviendrai pas ici seulement avec de belles paroles: j'aurai en poche l'argent nécessaire préalablement adopté au budget pour réaliser ce projet qui a souvent été annoncé, mais jamais réalisé pour différentes raisons. Cette fois, ce sera la bonne », a dit le ministre Couillard.

Ce futur établissement abritera aussi un centre de jour. Le nouveau bâtiment de 6250 mètres carrés aura deux étages et comportera 32 lits

pour une clientèle en perte d'autonomie sévère. S'y ajouteront tous les services techniques et administratifs nécessaires, des ascenseurs et de nombreux espaces communs. Une vingtaine d'emplois seront créés.

Ce nouveau centre d'hébergement sera situé sur un terrain offert par la municipalité. L'édifice sera situé à proximité du CLSC présentement en cours de construction au Domaine du Jardin, à Pont-Rouge.

LE CLSC POUR JUIN

Pour sa part, le CLSC sera en service en juin après six mois de travaux qui auront coûté 2 millions \$ dans le but de doubler la superficie du bâtiment actuel tombé en désuétude.

En 1970, la Corporation du foyer de Pont-Rouge se débattait déjà pour munir la communauté d'un foyer d'une capacité de 35 lits. Les démarches visant à implanter un CLSC et un centre d'hébergement de soins de longue durée à Pont-Rouge ont relancé sur la scène à l'été 1996. La liste d'attente pour des places en CHSLD compte maintenant 80 noms.

Les 7000 citoyens de Pont-Rouge, la deuxième plus importante localité de la circonscription de Portneuf, s'estimaient jusqu'à ce jour démunis en matière d'infrastructures de santé.

Le projet de 8 millions \$ est à l'étape du Conseil du trésor

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Le président d'Univins défend le rôle des agences

JACQUES BENOÎT
La Presse

■ Faut-il supprimer les agences qui représentent au Québec les fournisseurs étrangers de vins et de spiritueux, comme le suggérait récemment dans une lettre ouverte l'ex-président-directeur général de la SAQ, Gaétan Frigon?

Président d'Univins, laquelle représente au Québec quelque 90 fournisseurs, Daniel Richard estime pour sa part que les agences « jouent un rôle primordial », comme il l'écrit dans une lettre envoyée à *La Presse*, ainsi qu'à la SAQ.

Fait exceptionnel et à souligner d'entrée de jeu : c'est la première fois qu'un agent intervient ouvertement, en déclarant son identité, dans le débat qui a cours au sujet des opérations de fixation de prix menées par la SAQ.

Normalement, les agents ne consentent à s'exprimer que sous le couvert de l'anonymat. « Me faire dire qu'on n'apporte rien à la clientèle et qu'on pourrait être remplacé par une plateforme électronique, c'est insultant », ajoute Daniel Richard.

Car, selon Gaétan Frigon, le site de commerce électronique Global Wine & Spirits, dont la SAQ possède 40 %, pourrait très bien faire, à leur place, le travail des agences.

Ce n'est pas l'avis du président d'Univins. Il en veut pour exemple les pratiques commerciales de marques telles que Gucci, Rolex, qui ont des « agents partout dans le monde ».

« Pourquoi le font-ils ? demande-t-il. Parce que chaque marché étant différent, il est impossible pour eux d'être des experts dans les 180 marchés potentiels sur terre. Les agents sont les experts locaux de ces marchés. »

Et peu importe les moyens, ajoute-t-il en substance, le but est toujours le même, qui est de « renseigner le fournisseur sur le marché et ainsi d'optimiser ses ventes ».

COMME DES GÉRANTS

Le rôle des agences, au nombre d'une cinquantaine au Québec, est aussi comparable à celui des « gérants d'artistes », note-t-il.

« Gaétan Frigon n'a rien compris, ajoute Daniel Richard. Ce n'est pas comme ça que ça fonctionne dans le vin. Ce n'est pas comme de vendre des pe-



Le rôle des agences, au nombre d'une cinquantaine au Québec, est comparable à celui des « gérants d'artistes », affirme Daniel Richard, président d'Univins.

tits pois, il y a tellement de différence entre chaque vin. »

Autrement dit, le fournisseur — européen, sud-américain, australien, etc. — n'est aucunement en mesure, de chez lui, d'accomplir les tâches que fait pour lui, sur place, son agence. À partir de l'avis sur « la pertinence » d'introduire tel ou tel vin sur le marché, jusqu'à sa promotion le cas échéant, notamment auprès des restaurateurs, etc.

Le chiffre avancé par Gaétan Frigon, comme quoi les agences toucheraient dans les 50 millions \$ par an sous for-

me de commissions, lui semble « correct à vue de nez ».

Celles-ci, en fait, peuvent toucher entre 2 % et jusqu'à 15 % du prix de gros, plus, d'ordinaire, environ 5 % destinés à la promotion du produit concerné. Règle générale, toutefois, la commission se situe aux alentours de 10 ou 12 %.

S'agit-il seulement pour une agence de repérer, par exemple, des stocks d'un grand bordeaux rouge genre Château Cos d'Estournel 1982, « la commission sera de 2 % seulement », dit-il.

Les agences ne sont pas une invention québécoise, poursuit le président d'Univins. Car, signale-t-il, on en trouve partout au Canada, et même « dans les marchés privés » comme celui de l'Alberta et dans les États américains tels que le Massachusetts où le commerce des boissons alcoolisées relève du secteur privé.

Toujours pour la même raison, parce que le fournisseur installé à des milliers de kilomètres de là est dans l'impossibilité de défendre ses intérêts à distance, explique-t-il.

Seules les très grands producteurs aux moyens financiers considérables sont en mesure de créer des filiales un peu partout — c'est ce que fait Gallo, de Californie, avec notamment Gallo Canada — pour voir à leurs intérêts, ajoute-t-il.

Tout cela, conclut-il, a bien sûr des répercussions sur les prix de détail. Mais, explique-t-il, « il est impensable dans le monde actuel qu'un produit soit vendu sans qu'une portion du prix soit associée aux frais de vente ».

D'abord connue sous le nom de Frances-Vins, Univins, fondée en 1990, a un effectif de 15 personnes et dispose d'un portefeuille d'environ 200 produits. Daniel Richard est également président du Domaine du Lys, dans le Languedoc, et un de ses 14 actionnaires, tous du Québec.

Plusieurs bébés en retard dans leurs vaccins

TORONTO (PC) — Plusieurs bébés de deux ans partout au pays pourraient avoir du retard dans leur programme d'immunisation et ce, même s'ils sont vus régulièrement par un médecin, indique une étude menée en Ontario.

À l'occasion d'une étude effectuée auprès de plus de 100 000 bébés nés en Ontario et suivis pendant deux ans, les chercheurs ont constaté que seulement 66 % d'entre eux étaient à jour dans leur carnet de vaccination.

Pourtant, le taux de consultations médicales des participants à l'étude a montré que les enfants ont été vus par le médecin en moyenne 19 fois en deux ans, ce qui est presque une fois par mois, note la D^{re} Astrid Guttman, principale auteure de l'étude pour l'Institut de recherche en services de santé. Visiblement, ils n'allaient pas à tous les rendez-vous prévus au cours des premières années de vie des jeunes enfants, a-t-elle dit.

Quand les médecins reçoivent un bambin malade, ils ne pensent pas à vérifier son carnet de vaccination

Les chercheurs ont aussi observé que les enfants qui avaient reçu leurs vaccins dans les délais prévus vivaient le plus souvent dans des quartiers à revenus plus élevés, étaient vus plus souvent à l'occasion des visites de routine prévues pour les enfants en bas âge, et étaient vus par des médecins ayant un plus grand volume de patients en pédiatrie.

Mais quand les médecins reçoivent un bambin qui a le rhume, la fièvre ou une autre maladie, ils ne pensent peut-être pas à vérifier son carnet de vaccination, alors que ce serait là une occasion de reprendre le retard en immunisation, remarque la D^{re} Guttman.

Lorsque les taux de vaccination générale baissent trop fortement, la maladie peut frapper tant les enfants que les adultes non protégés, note la D^{re} Guttman. « La vaccination des enfants est l'une des interventions les plus efficaces en termes de coût, en santé », souligne-t-elle.

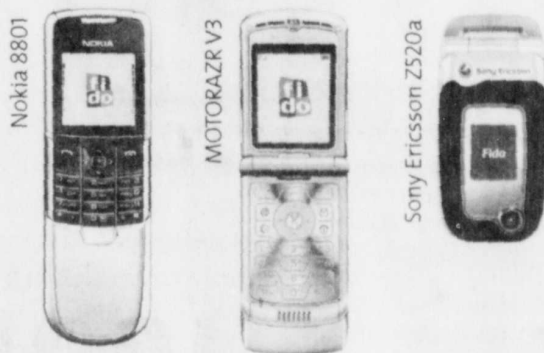
Selon la D^{re} Joanne Langley, une spécialiste des maladies infectieuses des enfants, les données recueillies en Ontario sont probablement valables pour les autres provinces où les vaccins sont administrés par des médecins.

Les enfants étaient considérés à jour dans leur programme de vaccination s'ils avaient reçu au moins cinq vaccins à l'âge de deux ans : les trois doses recommandées, et un rappel, contre l'hémophilus influenza; les vaccins contre la coqueluche, la diphtérie, la polio et le tétanos devant être administrés à deux, quatre, six et 18 mois; et une dose combinée du vaccin anti-rougeole-oreillons-rubéole, après le premier anniversaire.

Le territoire Fido est maintenant géant.

En combinant sa couverture à celle de Rogers, Fido vous donne accès au plus grand réseau sans fil intégré voix et données au pays. Résultat : vous profitez d'une couverture 8 fois plus grande qu'avant.

Nouveaux appareils !



Des forfaits généraux à partir de

25\$ par mois

EN PRIME

Le choix d'une option gratuite pendant 12 mois

infotraces.ca

fido

Composez le 1 888 945-FIDO (3436) ou achetez sur fido.ca

L'offre d'une option gratuite parmi nos cinq options sélectionnées à 5 \$ est d'une durée de 12 mois et est valide du 1^{er} février au 2 mai 2006, avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido®. Les clients qui font activer une de ces options reçoivent un crédit de 5 \$ sur leurs factures pendant 12 mois. Des frais supplémentaires pour l'accès au réseau élargi peuvent s'appliquer. Taxes, frais d'interurbain, d'itinérance, de service d'appel d'urgence 911 (50¢ par mois), d'accès au réseau (6,95 \$ par mois) et autres frais applicables en sus. Certains frais supplémentaires ne sont pas compris avec les options à 5 \$. Détails en magasin. Certaines restrictions s'appliquent. Les appareils illustrés sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.



LES MAGASINS ET PARTENAIRES DÉTAILLANTS

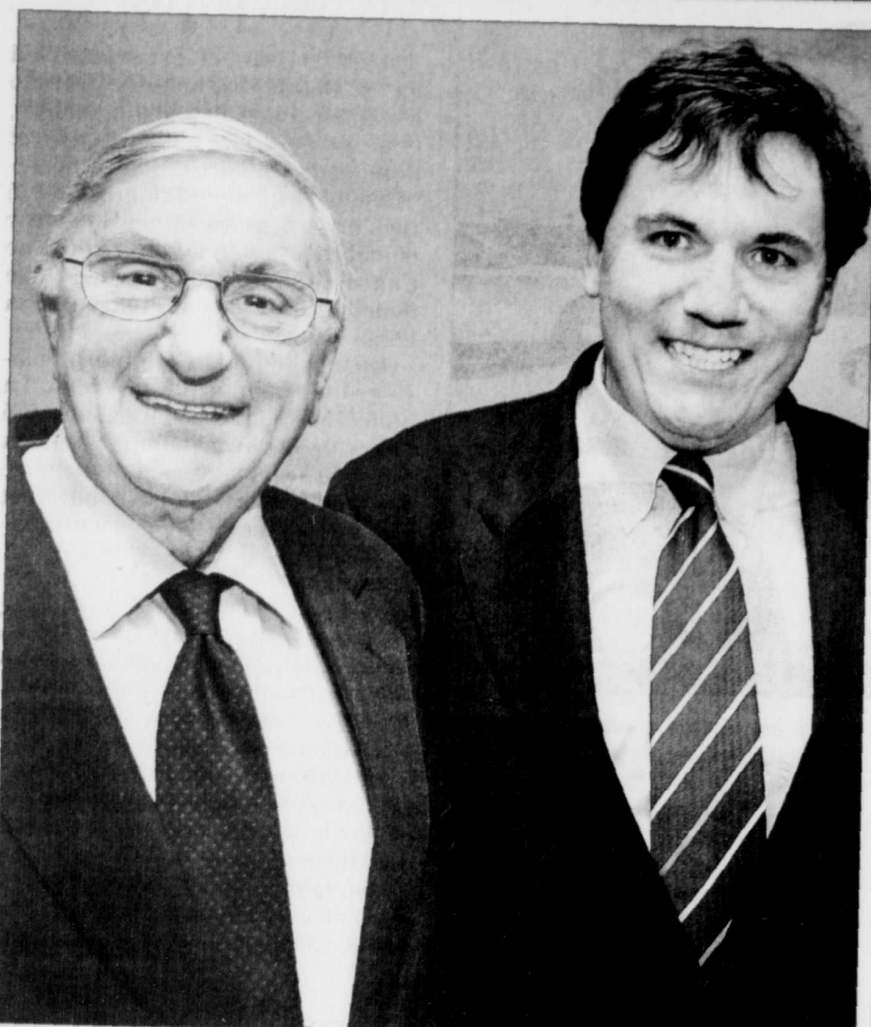
Place Fleur de Lys
Place Laurier
Galerie de la CapitaleFIDEL COMMUNICATIONS
Promenades Beauport, 3333, boul. Le Carrefour, Beauport
GROUPE NÉGOTEL INC.
4600, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
TÉLÉPHONES ET ACCESSOIRES CHOIX ELECTRONICS
2485, boul. Ste-Anne, Québec

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :

FUTURE SHOP

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

LE QUÉBEC ET LE CANADA



Dominic LeBlanc pose fièrement avec son père Roméo LeBlanc le soir de son élection le 23 janvier.

Le fils de Roméo LeBlanc songe à entrer dans la course à la direction du PLC

GRANDE-DIGUE, N.-B. (PC) — Le député libéral fédéral de Beauséjour, au Nouveau-Brunswick, Dominic LeBlanc, songe sérieusement à se présenter à la course à la direction du Parti libéral du Canada (PLC) et il a l'appui du sénateur John Bryden, qui a autrefois contribué à faire élire les Pierre Trudeau et Jean Chrétien.

Fils de l'ancien gouverneur général Roméo LeBlanc, Dominic LeBlanc a confirmé, hier, qu'il avait été approché par plusieurs personnalités du PLC afin de présenter sa candidature à la succession de l'ancien premier ministre Paul Martin. M. LeBlanc a l'avantage d'être Acadien et non Québécois ou Ontarien, a fait valoir M. Bryden.

M. LeBlanc n'a pas encore pris sa décision, mais il avoue être tenté par l'idée.

«Je n'ai pas pris de décision, il faut que je jauge la pertinence de le faire maintenant ou dans quelques années. Il faut que j'en discute avec ma famille, mais j'y pense sérieusement», a commenté le député depuis sa résidence de Grande-Digue, hier.

M. LeBlanc vient d'être nommé porte-parole officiel en matière de Commerce international par le chef intérimaire Bill Graham, un poste important puisqu'il devra donner la réplique au ministre transfuge nommé à ce poste, David Emerson.

Le sénateur John Bryden, qui fut organisateur des courses à la direction de Pierre Trudeau, Jean Chrétien et Paul Martin, appuie la candidature du député de Grande-Digue.

«Dominic LeBlanc possède tous les atouts pour mettre en place la structure de renouvellement du parti, a expliqué le sénateur hier, dans une entrevue téléphonique depuis sa résidence de Bayfield. C'est la première fois depuis 1968 qu'il n'y a pas de gros noms en lice comme les (Frank)

McKenna ou (Brian) Tobin, qui ont refusé, ce qui laisse une occasion aux plus jeunes.»

Il a ajouté que M. LeBlanc a 38 ans, qu'il est «plein d'énergie, il est brillant, il apprend vite, il connaît le milieu politique où il a grandi et il est bilingue. Il nous faudra un chef qui soit bilingue (...).»

M. Bryden a dit souhaiter la présence de sept ou huit bons candidats ou candidates au congrès de direction, dont la date sera fixée vers la mi-mars.

Il avance aussi que M. LeBlanc a plusieurs atouts dans son sac. «Il a du charisme. Ça, ça ne s'apprend pas, c'est inné. En plus, il passe d'une langue à l'autre sans qu'on s'en rende compte. Il est surtout Acadien et pas Québécois ou Ontarien et il vient d'un

Dominic LeBlanc reçoit l'appui d'un sénateur allié des Trudeau et Chrétien

milieu plutôt rural.»

Les autres candidats qui songent à briguer l'investiture du PLC sont Belinda Stronach, Denis Coderre, Martin Cauchon, Ken Dryden, John Godfrey, Maurizio Bevilacqua et Michael Ignatieff. Une avocate de la région de Toronto, Martha Hall Findlay, a déjà confirmé son intention d'être candidate. Un médecin de famille de Montréal, Clifford Blais, pourrait l'être aussi.

Selon des médias anglophones, d'autres personnalités bien en vue du Parti libéral du Canada ont aussi appuyé la candidature possible de Dominic LeBlanc, comme les anciens ministres Andy Scott du Nouveau-Brunswick et le Néo-Écossais Robert Thibault.

Dominic LeBlanc en est à son troisième mandat. Il avait été élu pour la première fois en 2000.

SOINS DE SANTÉ

Layton presse Harper de bloquer la réforme Klein

■ TORONTO (PC) — Le chef néo-démocrate Jack Layton a mis le premier ministre Stephen Harper au défi de maintenir les principes de l'assurance-maladie et d'empêcher les propositions de privatisation dans les provinces, dont l'Alberta.

«Les Canadiens croient fondamentalement que l'argent ne doit pas permettre aux gens de passer devant ceux qui attendent pour obtenir des soins de santé, a dit M. Layton hier, à des partisans enthousiastes réunis à l'occasion du conseil provincial de l'aidant ontarien du Nouveau Parti démocratique.

«Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, ne peut pas aller à l'encontre de ce concept fondamental de l'égalité que nous avons au Canada. Nous avons besoin que M. Harper prenne position et garantisse la protection de cette valeur fondamentale dans notre société.»

M. Layton a demandé à M. Harper de rejeter tout plan des provinces visant à implanter un système de soins de santé à deux vitesses, ce qui implique le rejet du plan de réformes proposé par M. Klein.

La proposition du premier ministre albertain permettrait aux patients de

payer pour obtenir un service meilleur ou plus rapide pour certaines interventions, comme les chirurgies de la hanche et du genou. Son projet créerait aussi un précédent en permettant aux médecins de travailler à la fois dans les régimes public et privé.

M. Klein a reconnu que ses propositions pourraient contrevioler la Loi canadienne sur la santé, sans toutefois exprimer aucune inquiétude à ce sujet.

M. Harper a affirmé que le gouvernement fédéral est déterminé à défendre la législation canadienne sur la santé et à s'assurer que toute modification sera effectuée en conformité avec elle.

Le seul recours d'Ottawa, pour contraindre l'Alberta, pourrait toutefois se limiter à menacer cette province, riche et sans dette, d'arrêter ses paiements de péréquation.

M. Layton souhaite que les conservateurs adoptent les initiatives que le NPD a proposées, l'automne dernier, au gouvernement libéral. Les mesures

néo-démocrates visaient à garantir la protection du régime public de soins tout en empêchant que l'argent des contribuables ne finance les soins privés au Canada.



Le chef du NPD, Jack Layton, a demandé à M. Harper de rejeter tout plan des provinces visant à implanter un système de soins de santé à deux vitesses.

PARTIELLE DANS SAINTE-MARIE-SAINT-JACQUES

Boisclair attaque Charest

MARIO GIRARD
La Presse

■ André Boisclair a profité du lancement de la campagne de Martin Lemay, candidat péquiste à l'élection partielle dans Sainte-Marie-Saint-Jacques, pour projeter une image plus agressive. Énergique, sûr de lui et très offensif à l'égard de Jean Charest, Boisclair a presque fait oublier aux 250 partisans réunis hier dans un bar de Montréal le but véritable de cette rencontre. Pendant un moment, certains ont eu l'impression d'assister au lancement d'élections provinciales.

«Ça fait du bien de se retrouver», a-t-il dit d'emblée, comme pour reconnaître qu'il avait été absent de la scène ces derniers temps.

Puis, dans un discours enflammé, il a décoché plusieurs flèches à l'endroit du premier ministre actuel. «J'entends la colère des gens. Tous les jours, je rencontre des gens qui me demandent si nous allons les débarrasser de Jean Charest.»

André Boisclair a longuement décrit sa déception face à la performance de Jean Charest. «Ce que j'ai vu durant la dernière campagne, c'est un gars qui a dit qu'il était prêt, qui a promis une seconde Révolution tranquille, qui a promis un combat contre Ottawa. Jean Charest a sorti le gant de velours pour parler avec Ottawa et le fouet pour dialoguer avec les Québécois. C'est pour cela que je vous dis qu'il est urgent de faire la souveraineté du Québec.»

Le chef du PQ a également critiqué le travail du premier ministre dans le

dossier de la santé en s'adressant directement à lui. «Comment pouvez-vous, M. Charest, parler d'un côté de la bouche et dire que vous allez diminuer la dette alors que votre ministre de la Santé continue jour après jour d'autoriser des déficits dans les hôpitaux? Vous parlez des deux côtés de la bouche, monsieur Charest, et vous n'êtes pas crédible quand vous parlez de la santé», a-t-il dit.

ENJEU

André Boisclair reconnaît que l'enjeu de cette élection partielle, prévue en avril, est considérable pour lui et son parti. «Je sais que si je veux mériter la confiance des gens de cette circonscription et à l'occasion d'un prochain scrutin général, je dois aller encore plus loin.»

Interrogés par les journalistes après son discours, André Boisclair n'a pu esquiver les questions sur les récents sondages publiés par *La Presse* il y a quelques jours, qui révélaient une

baisse de 6 points de pourcentage des intentions de vote pour le PQ. «Le défi pour moi n'est pas de sursauter ça et là dans l'actualité, a-t-il dit. J'ai un plan de match. Pour le reste, les histoires de sondages, je laisse ça aux commentateurs.»

Plus tôt cette semaine, André Boisclair avait réagi au fait que ces sondages aient été publiés le jour même du caucus de son parti, mardi dernier. «J'attends la prochaine rencontre importante du Parti québécois pour voir ce qui sera publié ou pas», a-t-il dit avec ironie.

De son côté, Martin Lemay a présenté les grandes idées de sa campagne. Celles-ci tournent autour de la justice sociale et de l'environnement. À cet égard, l'ex-conseiller de l'équipe Bourque souhaite créer une politique de transport en commun pour sa circonscription. Martin Lemay, tout comme sa collègue Louise Harel, également au lancement d'hier, est revenu plusieurs fois sur les visées souverainistes du PQ.

«Le seul parti qui propose l'indépendance aux Québécois, c'est notre parti. Je profiterai donc de cette élection pour convaincre les concitoyens de l'urgence et de la nécessité que le Québec accède à la souveraineté.»

Martin Lemay affrontera une ancienne collègue de l'équipe de Vision Montréal, Nathalie Malépart, qui se présente maintenant sous la bannière libérale, de même que la représentante du nouveau parti Québec solidaire, Manon Massé, et le candidat du Parti vert, Jean-Christophe Morneau.

Boisclair reconnaît l'importance de cette partielle pour le PQ

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

Mode
élastique



Dans le cahier
Arts et vie

Depuis que les stars hollywoodiennes exhibent leur grosseur comme un accessoire mode, le marché longtemps négligé des vêtements de maternité est en pleine expansion. Fini les salopettes ennuyantes, les grandes robes granola et les chemises empruntées au compagnon, l'ère du «sac à patates» est bel et bien terminée!

17100

GM

Canada

VRAIMENT PLUS

**PLUS DE QUALITÉ,
POUR UN MONDE PLUS FIABLE.**

**PONTIAC
2006**

TORRENT

Mensuel	Complet	Dépôt de sécurité
329\$	1815\$	0\$
299\$	3177\$	0\$

**OU
369\$
PAR MOIS***

**25 995\$
À L'ACHAT***

**0\$ DE COMPTANT
DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Terme de 48 mois à la location.
Préparation et frais de transport de 1100\$ inclus.

MONTANA SV6

**20 599\$
À L'ACHAT***

**OU
348\$
PAR MOIS***

**0\$ DE COMPTANT
DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Terme de 48 mois à la location.
Préparation et frais de transport de 1250\$ inclus.

VIBE

**319\$
PAR MOIS***

**0\$ DE COMPTANT
DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Terme de 48 mois à la location.
Préparation et frais de transport de 1110\$ inclus.

☆☆☆☆ Sécurité 5 étoiles*

- Moteur 3,4 L V6 de 185 HP
- Boîte automatique à 5 vitesses
- Climatisation
- Phares antibrouillard
- Lecteur CD et 6 haut-parleurs
- Glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique
- Roues de 16 po en aluminium
- Télédévrouillage
- Banquette arrière coulissante Multi-Flex à dossier divisé 60/40
- Système de chargement avec panneau réglable à 3 positions
- Et plus encore!

Route: 8,5 L/100 km ou 33 mi/gal.
Ville: 12,6 L/100 km ou 23 mi/gal.*

ENERGUIDE

☆☆☆☆ Sécurité 5 étoiles*

- Système de communication et d'assistance OnStar*
- Moteur V6 3,5 L à ISC de 201 HP
- Boîte automatique à 4 vitesses
- Freins ABS à disque aux 4 roues
- Glaces avant, glace de custode et rétroviseurs chauffants à commande électrique
- Sièges avant capitaine inclinables
- Lecteur CD et MP3
- Télédévrouillage
- Climatisation
- Glaces arrière teintées foncé
- Roues de 17 po
- Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise
- Et plus encore!

Route: 8,7 L/100 km ou 33 mi/gal.
Ville: 12,9 L/100 km ou 22 mi/gal.*

ENERGUIDE

**Meilleure de sa catégorie pour l'économie d'essence
pour une 4^e année consécutive.**

- Moteur VVT-I, 4 cylindres de 1,8 L de 126 HP
- Climatisation
- Rétroviseurs à commande électrique
- Phares antibrouillard
- Lecteur CD
- Colonne de direction inclinable
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable à plat
- Prise de courant de 115 volts au tableau de bord
- Roues de 16 po
- Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Et plus encore!

Route: 5,9 L/100 km ou 48 mi/gal.
Ville: 7,9 L/100 km ou 36 mi/gal.*

ENERGUIDE

gmcanada.com

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère les renseignements suivants : Les offres de crédit sont soumises à l'approbation de la GM Financial Services Corporation. Les taux de financement varient selon le type de véhicule et le montant financé. Les conditions de financement sont indiquées dans le contrat de vente. Les clients doivent lire attentivement le contrat de vente avant de signer. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être résidents du Québec. Les clients doivent être âgés de 18 ans ou plus et résider au Québec. Les clients doivent avoir un revenu stable et suffisant pour couvrir les paiements mensuels. Les clients doivent avoir un bon historique de crédit. Les clients doivent être propriétaires d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC. Les clients doivent être

GRIPPE AVIAIRE

Une forme agressive du virus en Allemagne

■ BERLIN (AFP et AP) — Une forme « hautement dangereuse » du virus de la grippe aviaire H5N1 a été diagnostiquée sur une oie sauvage retrouvée morte la semaine dernière en Basse-Saxe (nord de l'Allemagne), a annoncé hier le ministre régional de l'Agriculture, Hans-Heinrich Ehlen.

Un porte-parole du Ministère a précisé ultérieurement que de nouveaux tests permettraient « dans quelques jours » de déterminer s'il s'agit de la forme asiatique, hautement pathogène, du virus alors que le ministre régional avait semblé indiquer dans un premier temps qu'il s'agissait effectivement de la forme asiatique.

L'oie sauvage avait été retrouvée dans un champ à Walsrode, dans la lande de Lünebourg. La Basse-Saxe est ainsi le sixième État régional allemand à être touché par le virus tandis qu'en Bavière, un sixième cas de grippe aviaire a été confirmé hier.

Le cadavre d'un canard sauvage porteur du virus a été retrouvé à Straubing, a indiqué un porte-parole du ministère régional de l'Environnement sans préciser s'il s'agissait de la forme asiatique du virus.

Cette propagation du virus inquiète d'autant plus les autorités allemandes que la Basse-Saxe est le plus gros producteur de volailles de l'Allemagne.

Or la grippe aviaire n'a jusqu'à présent pas touché les élevages.

L'État régional dont la capitale est Hanovre compte quelque 72 000 élevages, soit environ 72 millions de poulets, canards, oies et dindes, selon le ministère régional de l'Agriculture.

Soixante pour cent des élevages de volailles en Allemagne se trouvent dans cette région.

En Allemagne, le virus H5N1 de la grippe aviaire a été détecté sur un chat, une première en Europe, et sur plus de 140 oiseaux sauvages, dont 115 sur l'île de Rügen en mer Baltique.

DÉCÈS CHINOIS CONFIRMÉ

D'autre part, le Chinois de 32 ans décédé dans le sud du pays a bien suc-

combé à la souche H5N1 du virus de la grippe aviaire, a annoncé hier le directeur de l'Institut des maladies respiratoires de Canton, tandis que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) mettait en garde contre la probabilité d'autres cas humains.

L'homme, qui vivait à Canton, a souffert de fièvre associée à une pneumonie à partir du 22 février; il est décédé le 2 mars. « Il est confirmé que le patient a eu la grippe aviaire. Il ne s'agit pas d'un cas suspect, mais confirmé et il est mort », a déclaré Zhong Nanshan, directeur de l'Institut des maladies respiratoires de Canton.

La fiancée de la victime est malade, mais elle ne présente pas les symptômes de la grippe des oiseaux. Une douzaine d'autres personnes ayant été au contact du malade se portent bien.

L'OMS, qui n'a pas été informée officiellement par les autorités chinoises, estime que la présence du virus dans la volaille en Chine ne peut que provoquer de nouveaux cas humains, a indiqué un porte-parole du bureau de l'Organisation en Chine, Aphaluck Bhatiasavi.

La Chine a fait état de 14 cas humains de grippe aviaire, dont huit mortels, depuis octobre 2005. Selon les derniers chiffres de l'OMS, la grippe aviaire a fait 94 morts dans le monde depuis 2003, principalement en Asie. Plusieurs millions de volailles ont été abattues pour tenter de freiner la propagation du virus. Les experts redoutent une mutation du virus qui permettrait sa transmission entre humains, déclenchant une pandémie susceptible de faire plusieurs millions de morts.



À Torun, en Pologne, une équipe d'urgence désinfecte l'endroit où deux cygnes morts de la grippe aviaire ont été trouvés, hier.

Niger: « On a tous peur de tomber malade »

ZINDER, Niger (AFP) — « On a tous peur de tomber malade. On ne sait pas trop comment s'en protéger, alors on ne mange ni poules ni œufs », lance une vendeuse de beignets de haricots sur la route qui relie Niamey à Zinder, au Niger. La présence avérée de la grippe aviaire laisse perplexe.

« J'ai même interdit à mes enfants d'utiliser leur lance-pierres pour tuer des oiseaux sauvages », poursuit Hawa Farik.

« C'est terrible pour les familles les plus pauvres du village », affirme Harouna Siguibé, agriculteur à Kogo, entre Zinder et Magaria, zone déclarée infectée par le virus de la grippe la semaine passée. « On confisque leurs poules avant de leur donner un bout de papier qui devrait leur permettre de se faire rembourser, mais on ne sait

pas par qui, ou quand », dit-il.

Les stations de radios privées et publiques diffusent en ville à longueur de journée des émissions spéciales sur la maladie, mais l'absence de réseau de téléphone ou de relais radio dans les villages isolés laisse la place aux rumeurs les plus folles.

AVIS DÉFICIENTS

Les mesures de sécurité du gouvernement — notamment l'égorgeage et l'incinération des volailles suspectes, l'interdiction des transports des produits avicoles de ville à ville — n'ont pas toutes été entendues. Dans les villes de Zinder et Maradi, les plus importantes de l'est du Niger, des vendeurs de volaille affirment même leur indifférence à l'égard de l'épidémie. Magaggi, vendeurs de poulets sur le

bruyant marché de Zinder depuis 20 ans, affirme ne rien avoir entendu à la radio sur l'interdiction de transporter les volailles et les œufs de ville à ville ou de région à région, ordonnée au début février par le gouvernement nigérien. « La grippe aviaire ne nous fait pas peur », assure-t-il.

« Donner de la nivaquine — un médicament contre le paludisme — à ma poule malade a suffi à la guérir », lance à la cantonade Aboubakar Djibril, un porteur d'eau. Certains tempèrent même contre les autorités nationales qui, selon eux, feraient peur à la population.

Hassane Labo, un restaurateur, maugrée contre les clients qui ne commandent plus d'omelettes: « La grippe n'a jamais été là, n'est pas là, et ne viendra jamais. C'est une maladie qui va rester en brousse, d'où elle vient », assure-t-il.

EQUINOX DE CHEVROLET

0\$ comptant
358\$ par mois*
*Location 48 mois (80 000 km, transport et préparation inclus, taxes en sus).

MARLIN
CHEVROLET
2145, Jean-Talon Sud,
Sainte-Foy (Québec)
688-1212
www.marlinchev.gmc.canada.com

Problèmes avec le jeu?
Donne-toi une chance
1-800-461-0140 / 514-527-0140
JEU: AIDE ET RÉFÉRENCE

DONS
En mémoire d'un être cher...
ÉPILEPSIE CANADA
1 877 734-0873

SÉCHERESSE

Hécatombe à prévoir au Kenya

NAIROBI (AFP) — Le chef du Programme alimentaire mondial (PAM), James Morris, a mis en garde hier contre une hécatombe au Kenya, touché par la sécheresse, si les donateurs retardent l'aide alimentaire prévue aux quelque 3,5 millions de personnes menacées de famine.

Au moins 40 personnes, peut-être plus, sont déjà décédées dans le nord du Kenya. Du bétail, des chameaux et des ânes meurent également en quantité alarmante, alors que de graves pénuries alimentaires menacent au moins 11 millions de personnes dans l'ensemble de la corne de l'Afrique.

« Le PAM et ses partenaires recensez rapidement les nouveaux arrivants afin de s'assurer qu'ils reçoivent de la nourriture, mais nous redoutons la moindre rupture dans l'approvisionnement alimentaire des personnes les plus vulnérables. Cela pourrait se traduire par des morts et des malades sur une grande échelle », a expliqué M. Morris.

Selon le PAM, il y a suffisamment de maïs et de riz pour couvrir les besoins céréaliers en mars et avril, mais seulement la moitié de la quantité nécessaire de haricots pour le mois de mars, tandis que les réserves d'huile végétale sont épuisées.

« Ces gens n'ont désormais plus rien, il faut leur fournir de la nourriture pour survivre », a déclaré le chef du PAM lors d'une conférence de presse à Nairobi, à son retour du centre de secours d'El Wak, situé à 820 km au nord-est de la capitale kenyane, qui est devenu le point central de secours dans toute la corne de l'Afrique.

MODE DE SURVIE

Sur les 225 millions de dollars demandés d'ici à février 2007, de quoi acheter 296 525 tonnes de nourriture chaque mois, le PAM n'a jusqu'à présent reçu que 36 millions.

« Le monde n'a pas compris pendant les 60 derniers jours combien la situation est sérieuse. Nous sommes maintenant dans la crise. Nous sommes en mode de survie », a déclaré M. Morris.

Il a également souligné l'égale gravité de la situation en Somalie, où 1,7 million de personnes subissent les pénuries, et où la fourniture d'aide est rendue difficile en raison des violences dans le pays et de la piraterie dans l'océan Indien.

Plusieurs pays d'Afrique de l'Est (Somalie, Éthiopie et Kenya principalement) sont actuellement frappés par une grave sécheresse, qui touche des millions de personnes.

Seul son prix ne vous coupera pas le souffle.

349\$ /mois*
6 219\$ comptant
0\$ dépôt de sécurité
34 999\$ à l'achat
Taux de financement à l'achat de 3,5% sur 48 mois

	MENSUALITÉ*	COMPTANT (ou échange équivalent)
Location 48 mois	419\$ 485\$	3017\$ 0\$



La Cadillac CTS 2006

Moteur V6 VTT de 2.8L • Boîte manuelle AISIN 6 vitesses • Sièges avant chauffants • Freins ABS aux quatre roues avec fonction d'assistance au freinage d'urgence • Antipatinage à toutes les vitesses avec interrupteur • Système antivol

Privilèges Cadillac: Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Service de communication OnStar intégré au véhicule avec abonnement au plan Sain et sauf pendant un an.

OnStar®
visitez onstar.ca



CADILLAC CTS
NOUVELLE RACE

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réserves aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf CTS 2006 (60M69R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation du crédit de GMAC. Frais relatifs à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un loyer de 48 mois avec versement initial, voir ci-dessous, ou échange équivalent. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15¢ du km après 80 000 km. La première mensualité est exigible à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (1 250\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Taux de financement à l'achat de 3,5% pour un terme de 48 mois sur approbation du crédit GMAC. Exemple de financement: basé sur un financement de 20 000\$, le paiement mensuel est de 447,12\$ et les frais de crédit totaux de 1 461,76\$. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peuvent être requis. ©2005, GM CANADA. Utilisé sous licence. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmc.canada.com ou au 1 888 448-2000.

PRISONS EN IRAK

Les tortures continuent, selon Amnistie

LONDRES (AP) — Les actes de torture contre les détenus irakiens se poursuivent malgré le scandale de la prison d'Abou Ghraib, accuse un rapport d'Amnistie internationale rendu public aujourd'hui.

L'organisation de défense des droits de l'homme explique avoir mené son enquête depuis 2005 et jusqu'à ce début d'année en Jordanie et en Irak auprès d'anciens détenus, de proches de prisonniers actuels et d'avocats. Certains ont raconté avoir été fouettés avec des câbles en plastique et subi des décharges électriques.

« Certains de ces détenus sont emprisonnés depuis plus de deux ans sans aucun recours », explique Amnistie. « D'autres ont été libérés sans explication ni excuse ou réparation après des mois de détention, victimes d'un système arbitraire. »

Un porte-parole des services pénitentiaires de l'armée américaine a affirmé que tous les détenus étaient traités conformément aux conventions internationales et à la loi irakienne. Le lieutenant-colonel Guy Rudisill a expliqué dans un courriel à l'Associated Press que chaque prisonnier recevait un formulaire décrivant les raisons de sa détention et que son dossier était examiné tous les 90 à 120 jours.

Le rapport plaide pour une refonte du traitement des détenus par les autorités britanniques, américaines et irakiennes. Amnistie internationale souhaite notamment qu'elles fassent en sorte de respecter les procédures judiciaires et procèdent à une enquête approfondie sur les soupçons d'abus.

Citant des chiffres datant de novembre dernier et provenant d'un site Web de l'armée américaine, le document précise que 14 000 personnes sont détenues dans les prisons de la coalition en Irak. Des photographies de sévices commis en 2003 dans la prison d'Abou Ghraib, près de Bagdad, avaient conduit à la condamnation de plusieurs soldats américains et provoqué un scandale international.



Pat Tillman en 2003

Enquête criminelle sur la mort d'un soldat américain

WASHINGTON (AFP) — L'armée américaine a ouvert une enquête criminelle sur la mort de Pat Tillman, un soldat par ailleurs joueur vedette de football américain, tué selon la version officielle par un « tir ami » en Afghanistan en 2004.

Le chef d'état-major interarmes américain, le général Peter Pace, a confirmé hier cette information donnée initialement par les médias américains.

« Je pense qu'il est important d'enquêter sur toutes les éventualités, et les inspecteurs généraux (de l'armée) ont décidé qu'il fallait aller encore plus loin », a déclaré le général Pace dans un entretien accordé à la chaîne de télévision Fox.

« Ils le font pour s'assurer que nous avons tous les éléments de la manière la plus claire et la plus précise possible et pour que la famille ait toutes les informations », a-t-il ajouté.

La famille de Pat Tillman a accusé l'armée américaine de tenter de dissimuler les véritables circonstances de sa mort. Ce dernier avait décidé de s'engager dans l'armée après les attentats du 11 septembre 2001, lors d'une opération très médiatisée. Joueur de football américain vedette, il avait abandonné la perspective de contrats financiers juteux pour rejoindre l'unité d'élite des Rangers.

Sa mort en Afghanistan le 22 avril 2004 à l'âge de 27 ans avait d'abord été décrite comme intervenue lors d'une opération militaire contre des unités de talibans, puis, plusieurs mois plus tard, comme la conséquence d'un tir ami.

M. Gorbatchev fait une visite de quelques jours en Allemagne à l'occasion de son 75^e anniversaire.

Gorbatchev regrette de n'avoir pu sauver l'Union soviétique

■ MOSCOU (AFP) — L'ancien numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, qui vient de fêter ses 75 ans, a regretté hier de n'avoir pu réformer l'Union soviétique et prévenir son effondrement, précipité selon lui par les ambitions de Boris Eltsine.

« Il ne fallait pas laisser les choses aller jusque-là », a-t-il dit au sujet de la réunion qui, le 8 décembre 1991, a décidé le démantèlement de l'URSS.

« Cela, je le regrette », a-t-il lancé au cours d'un entretien accordé à la chaîne de télévision russe NTV.

« Quant aux erreurs, je partage les reproches concernant le retard pris dans la réforme du Parti, de l'Union, dans l'amélioration de la situation du marché », a admis M. Gorbatchev interrogé sur la vision négative qu'ont de lui la grande majorité des Russes.

Des retards qui ont ouvert la porte au putsch de 1991, a-t-il souligné. « Après cela, montrant beaucoup de volonté et de courage, Eltsine et les gens qui l'ont soutenu ont en fin de compte préservé notre processus de transformations démocratiques », a-t-il poursuivi.

FAIBLESSE D'ELTSINE

Élu au suffrage universel premier président de Russie en juin 1991, Boris Eltsine a joué un rôle décisif dans l'échec du coup d'État mené par de hauts responsables du PCUS et des militaires, précipitant la dissolution de l'URSS et la démission de Gorbatchev.

« Mais Eltsine avait une faiblesse. Son désir de conquérir le pouvoir dépassait toute autre considération », c'est ce qui a contribué à la chute de l'URSS, a lancé Mikhaïl Gorbatchev que Boris Eltsine avait accusé en janvier d'avoir tout su à l'avance sur le coup d'État qui se préparait.

« Gorbatchev et Eltsine, ce sont deux choses différentes, des histoires différentes », a martelé le Prix Nobel de la paix, rappelant qu'il avait prôné une réforme de longue haleine qui « nécessiterait toute une génération, entre 25 et 30 ans » alors qu'Eltsine s'était adonné à « l'aventurisme ».

« Dans trois, quatre ans, disait Boris Nikolaevitch, la Russie sera parmi les cinq, même les quatre pays les plus prospères du monde. Je pense qu'il y croyait, mais cela n'empêche qu'il pratiquait l'aventurisme et jusqu'à ce jour la Russie n'est même pas revenue au niveau de l'année 1990 », a-t-il déploré.

« Il reste pourtant encore des gens pour dire qu'il faudrait pendre Eltsine et Gorbatchev sur le même arbre. Moi, je dis : pendez-nous au moins sur des poteaux différents ! » a plaisanté M. Gorbatchev.

RÉSULTATS	
Tirage du 2006-03-05	
157B679	
(non décomposable)	
2006-03-01 556A058	2006-03-03 309B523
2006-03-02 390B709	2006-03-04 593B786

1 Lexus RX 400h hybride chaque jour du 1^{er} au 30 mars 2006

RÉSULTATS	
Tirage du 2006-03-04	
649	
2006-03-04	6/6 2 4 552 194,00 \$
07 28 35 40 42 48	5/6+ 5 74 464,60 \$
	5/6 144 2 135,90 \$
	4/6 10 771 54,10 \$
Complémentaire : 46	3/6 139 300 10,00 \$
	2/6+ 94 358 5,00 \$
Ventes totales :	17 744 636 \$
Prochain gros lot (approx.) :	4 000 000 \$

RÉSULTATS	
Tirage du 2006-03-04	
419	
2006-03-04	6/6 0 1 000 000,00 \$
03 21 26 40 46 49	5/6+ 1 50 000,00 \$
	5/6 11 500,00 \$
	4/6 799 50,00 \$
Complémentaire : 39	3/6 15 915 5,00 \$
Ventes totales :	500 208,50 \$

RÉSULTATS	
Tirage du 2006-03-04	
Extra	
2006-03-04	NUMÉRO 728988
Tirage du 2006-03-05	
Extra	
2006-03-05	NUMÉRO 592047
Tirage du 2006-03-05	
Lotto	
2006-03-05	NUMÉRO 583 6965

RÉSULTATS	
Tirage du 2006-03-05	
Panco	
2006-03-05	14 17 20 24 26 32 33 35 39 40
	41 42 43 49 50 53 55 62 63 65

RÉSULTATS	
Tirage du 2006-03-05	
Astro	
2006-03-05	Jour 09 Mois OCTOBRE Année 95 Signe POISSONS

Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

25 000 \$ CHAQUE JOUR, C'EST ÉCRIT DANS LE CIEL !



Danielle Morali
Place Ste-Foy 656-9141

1. une sélection 2. conseils en mode 3. conseils à votre service

8^e ÉDITION

Papillons en FÊTE

DU 17 FÉVRIER AU 10 AVRIL 2006
9H À 16H30 TOUS LES JOURS

Des milliers de papillons exotiques en liberté
Plus de 60 espèces différentes

centre jardin HAMEL
4029, boulevard Hamel
L'Ancienne-Lorette
www.jardinhamel.com

5 ANS ET MOINS GRATUIT
ENFANTS [6 À 11 ANS] 2,75\$*
ADULTES [12 ANS ET PLUS] 6,75\$*
* TAXES INCLUSES

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Des sonnettes d'alarme



Jean-Marc Salvé

JMSalve@lesoleil.com

Quand nous sommes arrivés au point où ce sont des policiers qui dénoncent la «criminalisation» de personnes souffrant de problèmes de santé mentale — et qui réclament qu'on leur offre des soins appropriés —, c'est que la situation est sérieuse. C'est qu'il est grand temps de s'interroger, collectivement, sur les ratés de la désinstitutionnalisation. Pas pour jeter tout ce qui a été fait par-dessus bord. Pas pour ce genre de bêtises. Mais pour resserrer les mailles du filet. Pour améliorer ce qui a été mis en place.

La réinsertion sociale des déficients intellectuels est un principe valable, précieux même. Le problème, c'est qu'on ne peut pas toujours en dire autant de son application. Loin de là ! Voilà pourquoi l'idée lancée par les policiers de Québec et leurs confrères provinciaux de tenir un forum sur cette question mérite d'être appuyée.

De nombreux voyants jaunes se sont allumés sur le tableau de bord. Mentionnons-en quelques-uns. En décembre 2003, la vérificatrice générale du Québec, Doris Paradis, soutenait que le suivi des personnes ayant des troubles mentaux était inadéquat dans la communauté. Des critiques pas tellement différentes de celles émises par son bureau en 1995. Il est clair que le ministère de la Santé a manqué de leadership entre ces années.

Plus récemment, c'est l'Association canadienne pour la santé mentale qui affirmait que nos prisons étaient devenues des entrepôts pour personnes atteintes de maladie mentale... Elle-même réagissait au rapport annuel de l'Enquêteur correctionnel du Canada, qui notait une hausse de 61 % en sept ans du nombre de détenus souffrant de problèmes de santé mentale dans les pénitenciers fédéraux. La situation est la même dans les centres de détention québécois.

Plus près de nous, ce sont des employés du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle qui se demandaient, il y a quelques jours, si le Québec n'était pas allé trop loin avec la «désins». La violence qu'ils ont dénoncée est le fait d'une infime minorité des quelque 2000 patients placés dans des milieux résidentiels, mais elle existe.

Quand ils ont tiré la sonnette d'alarme, la semaine dernière, les policiers n'ont pas dit qu'il fallait ouvrir toutes grandes les portes des asiles d'autrefois. Ils ont dit qu'il est «malheureux» de constater que de nombreuses personnes se retrouvent dans «la spirale du système judiciaire alors qu'elles devraient recevoir des services et des soins appropriés à leur condition». Ajoutons que c'est inadmissible.

Le problème, ce n'est pas et ce ne sera jamais la désinstitutionnalisation ou son revers, l'internement dans des hôpitaux psychiatriques ! Le problème, c'est et ce sera toujours le «tout l'un ou tout l'autre». Les cas lourds doivent pouvoir être diagnostiqués et, le cas échéant, être placés à Robert-Giffard, à Québec, ou à Louis-Hypolite-Lafontaine, à Montréal.

Ce n'est pas le procès de la «désins» qu'il faut instruire, c'est celui du manque de ressources pour les «services externes». L'argent n'a pas suivi les patients dans les années 90. Le ministre Couillard a certes réinvesti dans le système, mais pas suffisamment.

Il ne s'agit pas que d'un problème de sous, cela dit. Il faudra aussi travailler à améliorer les liens entre les différents organismes concernés.

Un échec, la désinstitutionnalisation ? Absolument pas. L'objectif d'humaniser les soins doit être poursuivi sans relâche. Mais ce n'est pas en ignorant les ratés qu'on convaincra tout le monde de la justesse de ce choix de société. C'est en se donnant les moyens de les réduire.



COMMENTAIRE

RABASKA ET LE FLEUVE

Brandir des épouvantails n'est pas justifiable

Michel Pouliot C.M., F.N.I

L'auteur est président de l'Association des pilotes maritimes du Canada depuis 1983. Il a aussi occupé la présidence de l'Association internationale des pilotes maritimes pendant 12 ans.

À titre de pilote maritime travaillant sur le fleuve depuis plus de 40 ans, je ne peux rester insensible lorsqu'on agit — sans fondement — des épouvantails à l'égard d'un projet Rabaska (pourrait mené de manière responsable et sécuritaire) en brandissant le spectre de catastrophes si le projet de terminal méthanier allait de l'avant.

Le fleuve, je l'ai côtoyé de très près tout au long de ma carrière, pilotant des navires de tous types, par tous les temps, transportant tous les cargos, des plus inoffensifs aux plus dangereux. Qu'il existe des risques pour la navigation et que ces risques soient bien réels sur le fleuve, cela tombe sous le sens commun; c'est d'ailleurs précisément pourquoi sont en place des mesures rigoureuses — parmi lesquelles le pilotage joue un rôle essentiel — visant à contrôler ces risques.

Les faits parlent par eux-mêmes. Il s'effectue chaque année sur le fleuve des milliers de transits par des navires commerciaux. À chaque occasion, à un degré ou un autre, des conséquences importantes pourraient résulter d'un accident. La réalité, c'est que ces conséquences ne se matérialisent pas, fort heureusement : le modèle canadien de gestion des risques

associés au transport maritime est un des meilleurs au monde et tant que son intégrité sera maintenue, sa performance continuera d'être éminente.

Ce modèle exemplaire est le fruit des efforts concertés de tous les intervenants. Le pilotage, pour ne prendre que cet aspect, fait en sorte que chaque navire, étranger et canadien, est guidé par une personne d'expérience, exerçant son jugement de manière indépendante, et dont la connaissance des conditions locales de navigation a été vérifiée de manière appropriée par les autorités gouvernementales. Cette approche contribue fortement à minimiser les risques et protège l'intérêt public.

Néanmoins un fait demeure. Alors que nos législateurs remettent parfois en

question la réglementation existante sous le prétexte que le système actuel est trop sécuritaire, le public, lui, ne partage pas cette perception et craint que le fleuve ne le soit pas suffisamment. La réalité pour moi se situe entre les deux et je crois fermement que le système en place est équilibré et qu'il atteint les exigences légitimes du public.

En dernière analyse, vient un moment où on peut se demander si la résistance au développement ne dénote pas en fait un certain égoïsme. Rabaska est un projet responsable. La région peut-elle se permettre de perdre cet investissement, alors que les risques sont bel et bien contrôlés ? Pour moi, brandir des épouvantails au détriment du mieux-être collectif n'est pas justifiable.



Le modèle canadien de gestion des risques associés au transport maritime est un des meilleurs au monde, affirme le président de l'Association des pilotes maritimes du Canada.

POINT DE VUE

CINÉMA

Festivals à Montréal: Action!

François Macerola

L'auteur est avocat et il habite Montréal.

Jeudi dernier, c'était Moritz de Hadeln — qui, en tant que directeur de la programmation du Festival international du film de Montréal, a produit un événement avec le succès qu'on lui connaît — qui accusait Alain Simard de l'avoir trompé. La veille, c'était Daniel Langlois qui nous faisait part de ses états d'âme. Maintenant, c'est moi.

Et pourquoi moi ? Parce que, durant tout près de sept ans, j'ai géré, avec des hauts et des bas, le programme des festivals à Téléfilm Canada. Je trouve que, présentement, la chasse aux coupables prend une envergure qui nous amène à frôler le ridicule — qui, comme chacun le sait, ne tue pas, du moins pas encore et surtout dans notre milieu.

Serge Losique poursuit Téléfilm Canada. Dans sa déclaration, il fait référence au fait que l'appel d'offre était illégal et qu'il a été mal géré par Téléfilm. Ce dossier est maintenant devant les tribunaux. Que A dise que B pense que C a peut-être dit à D que... est tout à fait futile, la cour va certainement se prononcer sur ce point, à la requête de Serge Losique.

Qu'Alain Simard et son groupe se la soient cassée, c'est un fait. Mais il n'y a pas eu de fraude, ni de détournement de fonds, simplement un groupe de personnes de bonne volonté qui a voulu essayer de faire un festival qui



Alain Simard et Moritz de Hadeln au Festival international du film de Montréal

se voulait rassembleur avec — il ne faut pas l'ignorer — non seulement l'appui de la SODEC et de Téléfilm Canada, mais aussi de tout le milieu. Maintenant que le bilan est négatif, il y en a qui prennent leurs jambes à leur cou. C'est normal, ils l'ont déjà fait et ils vont certainement le refaire.

Le Festival du nouveau cinéma a connu, dans ses paramètres de fonctionnement, un succès certain. Bravo ! Il faut continuer à l'encourager et lui permettre de se développer et d'atteindre ses objectifs à court, moyen et long terme. Ceci étant dit, tout ce gre-

nouillage inutile n'ajoute présentement aucune qualité au festival de Serge Losique qui devrait, s'il veut être financé par les organismes publics tels la SODEC et Téléfilm Canada, se soumettre aux exigences de ces deux organismes, qui, soit dit en passant, ont tout à fait le droit et surtout l'obligation de les demander. Augmenter la transparence, l'aspect rassembleur et améliorer la gestion afin de la rendre plus saine et équitable, c'est tout à fait justifié. Je ne dis pas que le festival de M. Losique ne répond pas à ces objectifs, mais je pense que c'est

une approche tout à fait légitime de ces deux institutions qui, faut-il le rappeler, gèrent des fonds publics.

Le milieu a convaincu la SODEC et Téléfilm qu'il fallait un grand festival rassembleur et que le festival de Claude Chamberland ou celui de Serge Losique ne jouait plus ce rôle. Le seul reproche que l'on peut faire à la SODEC et à Téléfilm Canada, c'est d'avoir été un peu trop à l'écoute du milieu, de ne pas s'être distancés et de ne pas avoir suffisamment évalué cette nouvelle approche que lui proposait le milieu.

J'ai essayé durant tout mon mandat à Téléfilm Canada d'asseoir Claude Chamberland et Serge Losique à la même table : impossible. Téléfilm et la SODEC, à leur tour, ont essayé d'asseoir à la même table possiblement Serge Losique, Claude Chamberland et Alain Simard : on a vu le résultat. Peut-être est-il maintenant temps de se dire que ce concept de festival rassembleur n'est pas ce dont Montréal a besoin. Laissons Cannes à Cannes, le cinéma américain à Toronto et essayons de bâtir un ou des festivals, si tel est le besoin, qui répondent réellement aux espoirs des créateurs, des artisans et du public.

Je ne veux pas me donner un rôle facile de pacificateur, je veux simplement dire à tout le monde de passer à

l'action, de ne pas tenter de réécrire l'histoire et surtout, d'arrêter d'essayer de trouver des coupables. Il n'y en a pas. C'est tout simplement une erreur historique qui va nous avoir permis de découvrir ou de redécouvrir que le Festival du nouveau cinéma a un rôle à jouer, que le festival de Serge Losique existe depuis 30 ans et qu'il peut s'améliorer — ce qu'on lui souhaite —, mais de là à disparaître, il y a une marge. Et enfin, que les grands ensembles rassembleurs, ce n'est pas notre façon d'être et d'agir.

« Il faut un festival qui réponde aux attentes des créateurs »

Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale : Carrefour des lecteurs Journal LE SOLEIL 410, boulevard Charest Est, C.P. 1547 Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

Les Canadiens plus soucieux du sort des autochtones

WINNIPEG (PC) — Le nouveau gouvernement conservateur du premier ministre Stephen Harper subit de plus en plus de pressions de la part des Canadiens, qui souhaitent qu'il prenne des mesures pour améliorer le sort des autochtones. C'est du moins ce qu'indique un nouveau sondage.

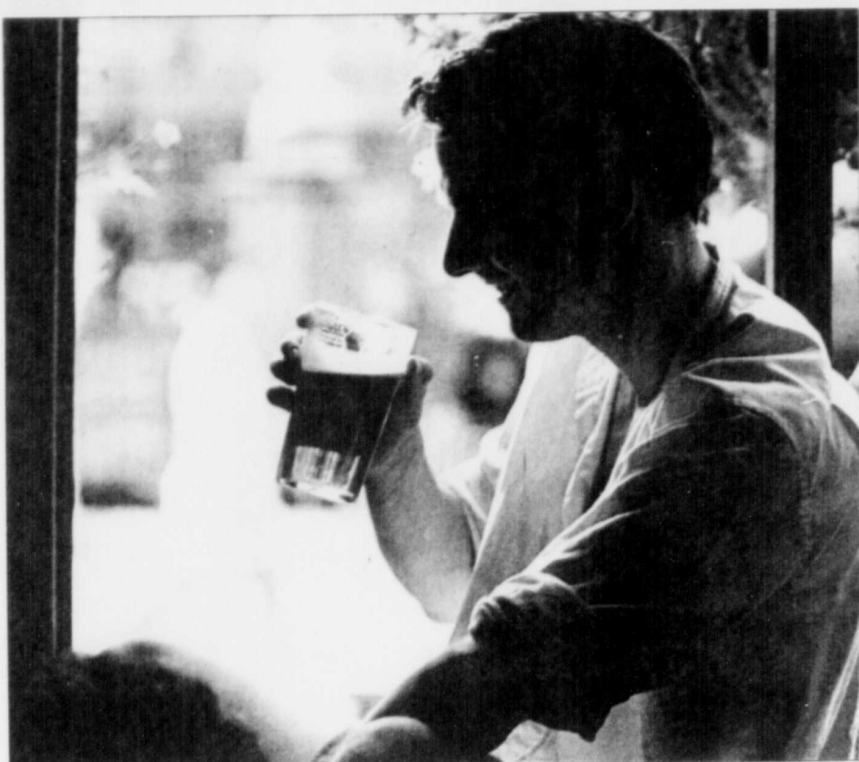
Selon l'enquête privée Environics, dont le *Winnipeg Free Press* a obtenu copie à Ottawa, 62% des Canadiens veulent que la situation sociale connaisse une amélioration dans les réserves amérindiennes — il s'agit d'une augmentation de 12 points de pourcentage par rapport à 2003.

De plus, 52% des Canadiens attribuent maintenant les problèmes auxquels sont confrontés les autochtones aux politiques gouvernementales et à l'attitude des autres Canadiens. C'est une hausse de huit points par rapport à 1997. Seulement 26% croient que les autochtones sont responsables de leurs propres problèmes.

L'enquête, menée auprès de 2044 Canadiens, comporte une marge d'erreur n'excédant pas 2,2%, 19 fois sur 20.

62% des Canadiens veulent que s'améliore la situation

UNE BIÈRE... POUR LA SANTÉ



ARCHIVES AFP

La bière, tout comme le vin rouge et le thé vert, présente des effets anti-inflammatoires, affirment des scientifiques de l'Université médicale d'Innsbruck (Autriche), en soulignant que ces bienfaits pour la santé valent aussi pour les bières sans alcool. « Sur la base de nos nouvelles découvertes, la bière doit être ajoutée à la liste des boissons avec des composants anti-inflammatoires potentiels », a souligné Dietmar Fuchs, principal auteur de l'étude. « Comme pour le vin, ceci doit être naturellement contrebalancé par les effets négatifs et les dangers de la consommation d'alcool », a-t-il dit. Les effets positifs pour la santé humaine ont pu être observés sur des bières sans alcool. « Nos découvertes ne peuvent donc être comprises comme un encouragement à boire de l'alcool. »

EN BREF

Les restaurateurs prêts à écraser

■ MONTRÉAL — Les restaurateurs québécois se disent prêts à s'adapter à un environnement sans fumée qui deviendra force de loi à compter du 31 mai prochain. Le porte-parole de l'Association des restaurateurs du Québec, François Meunier, l'a confirmé dans une entrevue téléphonique à NTR. Il estime qu'il y aura sans doute une période d'adaptation, mais il considère que les avantages l'emporteront sur les inconvénients. Il pense notamment aux effets bénéfiques sur la santé des employés et de la clientèle de même qu'aux problèmes reliés à la gestion des aires pour fumeurs et non-fumeurs. François Meunier souligne qu'il n'y a pas eu d'impact important sur les ventes dans d'autres provinces du pays ou sur la Côte-Est des États-Unis, où une loi semblable a été adoptée, et que le Québec devrait s'attendre au même résultat. PC

Le pire évité dans un feu à Pierrefonds

■ MONTRÉAL — Un incendie qui a éclaté hier dans une maison unifamiliale qui sert de foyer d'accueil pour handicapés, à Pierrefonds, dans l'ouest de l'île de Montréal, aurait pu avoir de graves conséquences. Quatre résidents ont pu être secou-

rus. Ils ont dû être hospitalisés pour inhalation de fumée, tout comme un surveillant. Leur vie n'est toutefois pas en danger. Un pompier a également été blessé à une épaule. Le feu, qui a complètement détruit le bungalow, a été rapidement maîtrisé. La cause de l'incendie, qui a pris naissance au sous-sol, est inconnue pour l'instant. PC

Un sans-abri battu et incendié

■ BOSTON — Un itinérant qui dormait dans un sac de couchage, dans un parc de Boston, dans la nuit de samedi à dimanche, a connu un réveil brutal lorsque deux hommes l'ont roué de coups avant de l'asperger d'un liquide inflammable et y mettre le feu. Aucune arrestation n'a été faite et la police ignore les motifs des agresseurs. Le sans-abri, âgé de 30 ans et dont l'identité n'a pas été révélée, a raconté aux policiers qu'il avait été réveillé par des coups de pied dans l'estomac. Il dit s'être recouché après l'agression dont il venait d'être victime, mais ses agresseurs sont revenus sur les lieux, aspergeant ses jambes d'un accélérateur avant d'y mettre le feu. Heureusement pour l'itinérant, un appel au service d'urgence 9-1-1 a rapporté des flammes dans le parc, et c'est là que les pompiers ont pu lui sauver la vie en lui retirant ses vêtements en flammes. Finalement, la victime a pu terminer sa nuit à l'Hôpital général du Massachusetts, où il a été soigné pour des brûlures aux jambes. AP et PC

Faites-en l'essai. Et savourez la victoire.



Azera 2006 • Meilleure voiture familiale de plus de 35 000 \$



Sonata 2006 • Meilleure voiture familiale de moins de 35 000 \$

Récemment, Hyundai a remporté non pas un, mais bien deux prix convoités de l'AJAC pour les Sonata et Azera 2006. Une autre preuve que Hyundai vous offre des véhicules parmi les plus raffinés que vous n'aurez jamais conduits.



hyundaicanada.com

MAUVAIS ÉTAT DES ROUTES

La Côte-de-Gaspé perdrait au moins 10 M\$ par an

GENEVÈVE GÉLINAS
Collaboration spéciale

■ GRANDE-VALLÉE — Lorsqu'ils viennent de parcourir la portion de la 132 comprise entre Madeleine et Grande-Vallée, en Gaspésie, plusieurs touristes s'arrêtent au café où travaille Dominique Lemieux, à Grande-Vallée. Cette portion de route étant reconnue comme l'une des plus cahoteuses du tour de la Gaspésie, en plus de ses courbes et ses pentes, M^{me} Lemieux s'empresse de leur assurer que «la route est moins pire après...»

La MRC Côte-de-Gaspé perdrait annuellement entre 10 et 17,5 millions \$ en retombées touristiques en raison du mauvais état des routes et de ses conséquences, selon une étude commandée à une firme spécialisée afin de connaître l'impact du mauvais état des routes sur l'industrie touristique. Pour les citoyens du secteur, la route abîmée, c'est plus que des chiffres. Diane Campion, de Rivière-Madeleine, parcourt la 132 jusqu'à Grande-Vallée parfois quatre fois par jour pour se rendre au travail et conduire son fils à l'école. «C'est vraiment très dangereux, je suis insécure. Et c'est de pire en pire. Même avec les travaux de l'été dernier, ils ont juste remis une couche d'asphalte et il y a déjà des nids-de-poule», raconte M^{me} Campion. Sa hantise, ce sont les camions de bois brin-

guebalants qui menacent de perdre leur contenu.

QUESTION DE SÉCURITÉ

Jean-Louis Lemieux, qui gère une flotte de 10 camions, avoue que le transport de bois, dans le secteur, «c'est dangereux». Au printemps, au pire du dégel, il confie que ses chauffeurs roulent une roue sur l'accotement : «Il y a moins de trous», dit-il. Et les coûts d'entretien de ses camions, qui brisent plus souvent, montent en flèche.

L'automobiliste ordinaire se retrouve lui aussi plus fréquemment chez son garagiste. «Les concessionnaires nous disent que notre fréquence de remplacement est plus rapide pour les pièces de suspension et de direction», affirme Pierre Côté, propriétaire de Services Côté. L'étude de la MRC chif-



Les résidents du secteur de Grande-Vallée se plaignent que Transports Québec se contente de faire de l'asphaltage en surface, avec pour résultat que trous et bosses réapparaissent après un an ou deux.

fre la hausse des bris dus au mauvais état de la route à 20 % depuis cinq ans.

Les ambulanciers craignent pour la sécurité et le confort des patients : «C'est sûr que ça nous ralentit. De Grande-Vallée à Pointe-Jaune, on peut rarement dépasser 80 km/h, calcule Rock Lemieux. C'est le patient, le médecin ou l'infirmière derrière qui en souffrent, poursuit-il. Le patient vient fatigué de se faire brasser, et des vomis-

bags, t'en passes beaucoup». Selon l'étude, les transports d'urgence subissent de 10 à 15 % de pertes de temps.

Les résidents se plaignent que Transports Québec ne fait que de l'asphaltage en surface : «la couche économique», l'appellent les entrepreneurs. Avec pour résultat que trous et bosses réapparaissent après un an ou deux. Ce qui fait dire à Jean-Louis Lemieux que son secteur est oublié : «Ils

vont nous donner des cartes d'Indiens bien vite. On va rester chez nous.»

30 MILLIONS \$ DEMANDÉS

Munis de leur étude, les élus de la Côte-de-Gaspé réclament à Québec un fonds de 30 millions \$ réservé à leur territoire, alors que l'enveloppe annuelle pour toute la région varie entre 30 et 40 millions \$. L'argent servirait à réparer la 132 entre Manche-d'Épée et Anse-à-Valleau, et la 198 (route de Murdochville) entre Gaspé et Anse-Pleureuse, moins accidentée mais aussi cahoteuse.

Les maires considèrent que leur MRC, au relief pourtant plus accidenté, fait figure de parent pauvre à côté du reste de la Gaspésie. «Nous avons les routes les plus dangereuses et les plus détériorées de la Gaspésie. Notre autoroute, c'est la 132, et la moindre des choses, c'est d'y investir», fait valoir François Roussy, préfet de la MRC et maire de Gaspé. Les élus craignent que touristes et entreprises ne désertent la région, faisant de la Côte-de-Gaspé «une région dans la région».

La Gaspésie touristique (à partir de Sainte-Flavie) a accueilli 856 000 visiteurs durant la saison 2004-2005, pour des retombées d'environ 200 millions \$. Près de 70 % de ces touristes font le circuit du tour de la péninsule.

1 000 \$ POUR VOUS ÉQUIPER AU MAX.

FORD F-150 XTR SUPERCREW 4X4 2006

339\$

Location 36 mois¹
Mise de fonds de 3 995 \$
Dépôt de sécurité de 0 \$
Frais de transport et de préparation inclus

Choisissez parmi un vaste choix accessoires jusqu'à concurrence de 1 000 \$:

- Système de démarrage à distance
- Système mains libres Mobile-EaseSM
- Bâche pour plateau
- Pare-boue moulés
- Marchepieds tubulaires chromés
- Défecteurs de glaces latérales
- Rallonge de plateau à claire-voie
- Embout d'échappement chromé
- Et plus encore...

L'offre prend fin le 24 avril 2006.



UN DUR
Ford
DE DUR

ÉVÉNEMENT
EQUIPÉ
AU MAX

1 000 \$
d'accessoires
gratuits*



D'autres modèles à équiper au max.

FORD RANGER SPORT 4X2 2006

239\$

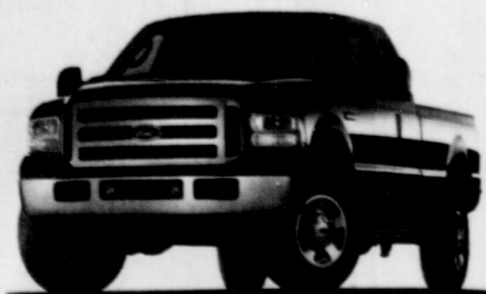
Location 36 mois¹
Mise de fonds de 0 \$
Dépôt de sécurité de 0 \$
Frais de transport et de préparation inclus



FORD F-250 et F-350 Super Duty 2006

0 %

de taux de financement
à l'achat
Jusqu'à 36 mois¹¹



Bien pensé

www.ford.ca



Photos à titre indicatif seulement. *Achetez ou louez un Ford F-150, Série F Super Duty (modèles autres que châssis-cabines seulement) ou Ranger 2006 pour livraison le 24 avril 2006 ou avant et obtenez un crédit de 1 000 \$ applicable à l'achat d'accessoires Ford sélectionnés, installés chez votre conseiller Ford. Les taxes applicables s'y y a lieu sont en sus. Les conseillers Ford ne gèrent pas nécessairement tous les accessoires en stock. ¹ Mise de fonds et première mensualité exigées à la livraison. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,12 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. ¹¹ F-250 et F-350 Super Duty 2006 : frais de transport de 1 200 \$. L'offre de 0 % de taux de financement s'applique à l'achat de tout modèle Super Duty 2006 neuf (sauf châssis-cabine) pour un terme de 36 mois. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Seuls les véhicules livrés pendant la période promotionnelle seront admissibles. Votre conseiller Ford peut louer ou vendre moins cher. Visitez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.